



# BULLETIN MUNICIPAL 2015

Commune du  
Pays Roussillonnais



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS ROUSSILLONNAIS

# LE CONSEIL MUNICIPAL



Didier GERIN – Maire de Saint Prim

Michel CROS – 1<sup>er</sup> adjoint travaux, voirie, services techniques

Daphné GAULT – 2<sup>ème</sup> adjointe relations écoles et affaires sociales

Pierre VALVERDE – 3<sup>ème</sup> adjoint finances, sécurité et réglementation

Stéphanie JODAR – 4<sup>ème</sup> adjointe communication, site internet, relations mondes associatifs et économiques

## Les conseillers municipaux

Sandrine BONNAY

Yoann CHARDON

Marie Claude CLAMARON

Franck DENOLLY

Alain GUILLOTON

Christian JAVERLIAC

Pascale JURY

Noélie LASCOLS

Nelly MICHALON

Bernard SEEMANN

## Le personnel communal

### Services Techniques :

Patrick RIVOIRE

### Services Administratifs :

Brigitte RAVET - Rédactrice et responsable secrétariat

Emilie JOURDAN - Secrétaire Comptable

Céline DEMONT - Secrétaire

### Ecole Communale :

ATSEM : Catherine CONSTANTIN et Marie-France DEZARNAUD

Personnel de restaurant scolaire et garderie :

Sylvie LESCOT – Christine GUTHON – Barbara RODRIGUEZ

Bulletin municipal de Saint Prim – Janvier 2015

Directeur de publication : Didier GERIN

Rédaction : Stéphanie JODAR, Nelly MICHALON, Pascale JURY, Yoann CHARDON, Bernard SEEMANN, Michel CROS

Remerciements : aux associations communales et intercommunales (textes et photos) et à tous les annonceurs.

Imprimerie : IDN Impressions – 29 rue de l'Avenir 38150 CHANAS

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
MOT DU MAIRE	4
SITE INTERNET – PAGE FACEBOOK	5
ETAT CIVIL	6-7
INFOS UTILES	8-9-10-11
VIE PRATIQUE	12-13-14
TRAVAUX – VOIRIE – EQUIPEMENT	15
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX	16
ECOLE ELEMENTAIRE – MATERNELLE	17-18
RESTAURANT SCOLAIRE	19
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	20
SOU DES ECOLES	21
CENTRE DE LOISIRS DES ENFANTS	22
LE C.C.A.S	23
ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE	24-25-26
RENCONTRE AVEC LE MONDE ASSOCIATIF ET ECONOMIQUE	27
RENCONTRE AVEC DEUX ENTREPRISES	28-29
ENCARTS PUBLICITAIRES - PARTENAIRES	30-31
TOUR DE FRANCE 2014	32
PAYS ROUSSILLONNAIS	33
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	34-35
SYNDICAT INTERCOMMUNAL ST PRIM/CHONAS L'AMBALLAN	36
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »	37
ASSOCIATION FAMILIALE	38-39-40
ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS	41-42-43-44-45
ASSOCIATION SAINT VINCENT	46
ASCP BOULES	47-48
US 2 VALLONS	49-50-51
TENNIS CLUB	52-53
JUDO CLUB	54-55
CLUB AUTOMNE DE LA VIE	56
CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE – 7 LAUX	57
KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS	58-59
MUSE CHAMPETRE	60
PAROISSE ST PIERRE	61
LUTTE CONTRE L'AMBROISIE	62
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	63
NOUVELLE MONNAIE : L'EDIT	64
L'ACTUALITE EN PAYS ROUSSILLONNAIS	65
ENCARTS PUBLICITAIRES - PARTENAIRES	66

## MOT DU MAIRE

C'est au nom de l'ensemble du Conseil Municipal que je m'adresse à vous toutes saint-primois et à vous tous saint-primois. Suite aux élections municipales de mars, c'est accompagné de 14 collègues qui ont choisi de s'engager ces six prochaines années que j'ai la chance de conduire la destinée de notre commune pour une nouvelle mandature (de 2014 à 2020). Notre organisation autour de commissions animées par les quatre adjoints permet à l'ensemble des conseillers de s'investir dans un ou plusieurs projets significatifs. Avant de revenir sur les grandes actions 'force' lancées depuis mars 2014, je tiens absolument à associer tout le personnel communal qui contribue directement au bon fonctionnement des services (secrétariat – entretien – garderie – cantine scolaire – activités autour de l'école). Sachez que Brigitte, Emilie, Céline, Sylvie, Christine, Marie-France, Catherine, Barbara et Patrick sont toujours disponibles pour assurer un service de qualité et répondre au maximum à vos besoins.

Ce début de mandat a été placé sous le signe des 'NAP – Nouvelles Activités Périscolaires', liées à la réforme des rythmes scolaires, qui nous ont particulièrement mobilisés. Merci aux enseignants, aux parents d'élèves délégués pour leur disponibilité et leur investissement qui ont contribué au bon démarrage de l'année scolaire 2014-2015, année scolaire qui a vu pour la première fois à Saint-Prim la création d'une 6<sup>ème</sup> classe avec une rentrée à 147 enfants. L'ouverture de cette 6<sup>ème</sup> classe et la réforme des rythmes scolaires ne sont pas sans conséquence sur l'organisation du temps de travail des agents communaux, sur les coûts engagés (réaménagement des locaux, contrat de prestations de services avec LEO LAGRANGE, nouveaux horaires de travail, etc...). Avec le comité de pilotage 'nouveaux rythmes scolaires' nous ne manquerons pas de faire un point précis en fin d'année scolaire pour valider le poids financier d'une telle réforme et surtout pour mesurer les effets, que nous espérons bénéfiques, auprès de nos écoliers.

Un engagement important du Conseil Municipal s'est concrétisé par une rencontre avec le monde associatif (communal et intercommunal). Notre soutien est total pour accompagner toutes ces initiatives portées par un grand nombre de bénévoles qui font vivre toutes ces associations. Une grande partie de ce bulletin municipal leur est consacrée, n'hésitez vraiment pas à rejoindre une ou plusieurs de ces associations – vous participerez ainsi directement à la vitalité et à la qualité de vie dans notre village.

Pour permettre une diffusion de l'information la plus large et la plus efficace possible, les panneaux dans tous les quartiers sont mis à jour très régulièrement et surtout une nouvelle version du site internet 'flambant neuve et particulièrement moderne' vient d'être mise en ligne. C'est pour vous, allez la découvrir au plus vite !

Ces premiers mois de mandat nous ont également permis de rencontrer les acteurs du monde économique et agricole (cette année vous trouverez dans ce bulletin municipal deux reportages sur deux entrepreneurs), de réfléchir à la sécurisation de nos routes, de fleurir de nouveaux lieux en toute saison, d'élire notre Conseil Municipal des Enfants...

Pour terminer, il ne faut pas oublier que notre commune fait partie d'une communauté de communes (le Pays Roussillonnais) située au cœur d'un grand bassin de vie traversé par le grand fleuve Rhône. Sachez que pour l'avenir de Saint-Prim il est important que, nous élus, soyons engagés dans un maximum d'organismes extérieurs afin de participer aux réflexions sur l'évolution du territoire. C'est bien le cas, ce qui doit nous permettre de prendre les meilleures décisions afin de financer et donc de développer Saint-Prim de la façon la plus harmonieuse possible.

Bonne lecture de ce Bulletin Municipal 2015 – En vous souhaitant, de la part de l'ensemble du Conseil Municipal et du Personnel Communal, une belle et heureuse année pleine de santé, de bonheur, de partage, d'amitié, de convivialité, de fraternité, de liberté et avant tout de plaisir de vivre au cœur de notre beau village de Saint-Prim.

**Didier GERIN**

## SITE INTERNET – PAGE FACEBOOK

Neuf mois auront été nécessaires à la commission « communication et information », animée par Stéphanie JODAR et composée de Pascale JURY, Nelly MICHALON, Yoann CHARDON, Michel CROS et Bernard SEEMANN pour élaborer, en collaboration avec la société ACTUPRO, le nouveau site internet de la commune de Saint Prim.

Nous sommes aujourd'hui très fiers de vous le présenter. Ce nouveau site se veut résolument plus jeune, plus dynamique et adapté à nos moyens de communication actuels (tablette).

Nous vous invitons donc à le consulter et à l'ajouter à vos favoris. Il est mis à jour de manière quotidienne et vous y trouverez des informations variées et s'adressant à tous : infos pratiques, agenda et actualités de nos associations, menu de la cantine...

<http://saint-prim.fr/>



Parallèlement et depuis quelques mois maintenant, une page Facebook est venue compléter les moyens de communication de la commune.

Nous vous invitons à « liker » cette page, qui vous informe régulièrement des actualités de notre commune.

Nous vous rappelons que le fait d'aimer notre page ne nous donne aucun accès à votre profil personnel.

<https://www.facebook.com/mairiedesaintprim>



# ETAT CIVIL 2014

## NAISSANCES

**Naël, Yves**  
Né le 25 janvier à Vienne

fils de Haidi LAHBIB et de Laetitia VIVIEN,  
domiciliés 19, impasse de la Providence.

**Charly, Martin**  
Né le 18 février à Vienne

fils de Mikaël MICHELAS et d'Emilie BERTHET,  
domiciliés 180, chemin de Corneyzin.

**Cloé, Alizée**  
Née le 10 mars à Vienne

filles de Michaël GALLIEN et de Karine RICHARD,  
domiciliés 940, route de Vienne.

**Anouk, Aurélie, Sandra**  
Née le 13 mars à Lyon 8<sup>ème</sup>

filles de Nicolas MERCIER et d'Anaïs VIGNON,  
domiciliés 50, bis rue du Village.

**Sacha**  
Né le 14 avril à Vienne

fils de Cédric VERCHER et de Marie-Ange VICENTE,  
domiciliés 576, rue du Chanet.

**Liséane, Rose**  
Née le 26 mai à Vienne

filles de Matthieu JULIEN et de Lugdivine ROUX,  
domiciliés 422, chemin de la Croix-Rouge.

**Arthur**  
Né le 7 juin à Vienne

fils de Gaëtan CUZIN et d'Auréliie CHARLIN,  
domiciliés 315, route d'Auberives.

**Gabriel, Benjamin**  
Né le 16 juin à Vienne

fils de Sergio SANTOS CRUZ et de Katia FORTES LOBO  
domiciliés 491, rue du Chanet.

**Aurélien**  
Né le 2 juillet à Vienne

fils de Cyrille CHEGALLON et d'Anne-Laure SAUVAYRE,  
domiciliés 18, chemin de Mordant.

**Camille, Françoise, Josette**  
Née le 21 juillet à Vienne

filles de Fabrice HERELIER et d'Aline VIALA,  
domiciliés 11, allée du Parc.

**Eva, Christine, Marilia**  
Née le 2 août à Vienne

filles de Frédéric DURIEZ et d'Auréliie VINCENT,  
domiciliés 1319, chemin des Grandes Bruyères.

**Aiden, Paul, Bruno**  
Né le 19 août à Vienne

fils de Yann MARITANO et de Karine DURIEUX,  
domiciliés 54, chemin de Corneyzin.

**Savannah**  
Née le 24 août à Vienne

filles de Stéphane CARREL et de Laurie POZET,  
domiciliés 306, route d'Auberives.

**Louis, Guy**  
Né le 25 août à Feyzin

fils de Loïc GERLING et de Julie POTILLON,  
domiciliés 11, allée de la Source.

**Maïwen**  
Née le 14 septembre à Vienne

filles de David PRIVAS et de Sandrine LAVERGNE,  
domiciliés 33, chemin des Cerisiers.



# ETAT CIVIL 2014

## NAISSANCES

### **Kylie**

Née le 6 octobre à Vienne

filie d'Yildiray MALLON et d'Allison UNTERNAHRER,  
domiciliés 305, route d'Auberives.

### **Noah**

Né le 13 octobre à Vienne

fil de Julien BRAUN et de Céline MERINO,  
domiciliés 80, chemin des Vignes.

### **Victor**

Né le 19 octobre à Vienne

fil de Sébastien FRÉCON et de Dolores CLEMENCON,  
domiciliés 19, impasse de la Providence.

### **Loan, Georges, Michel**

Né le 27 octobre à Vienne

fil de Nicolas PERRIN et de Laetitia SAURON,  
domiciliés 211, chemin du Val qui Rit.

### **Loëvan**

Né le 25 novembre à Vienne

fil de Nicolas MOSCA et de Sylvie LACROIX,  
domiciliés 18, allée de la Source.



## MARIAGES



**Alpay YUKSEL et Djamila YAHIAOUI**

1 février à Saint-Prim

**Chantal PAYRÉ et Antonino LATELLA**

9 mai à Saint-Prim

**Sophie GRAVIER et Sébastien KOLASA**

7 juin à Saint-Prim

**Anaïs RAVET et Sébastien PEREZ**

12 juillet à Saint-Prim

## NOS PEINES

**Antoine CLAUDINON**

9 avril à Bron (Rhône)

**Michel RÖDEL**

13 mai à Pierre-Bénite (Rhône)

**Marie-Thérèse BARGE née BAULE**

7 août à Décines-Charpieu (Rhône)

**Jacques GATTIGLIO**

21 septembre à Saint-Prim

**Jean, Paul CHANRION**

13 octobre à Vienne



## INFOS UTILES

Mairie  
153, Rue Du Village  
38370 SAINT PRIM  
Tél : 04 74 56 42 70  
Fax : 04 74 56 55 03



Mail : [mairiedesaintprim@wanadoo.fr](mailto:mairiedesaintprim@wanadoo.fr)  
Site : [www.saint-prim.fr](http://www.saint-prim.fr)



### L'inscription sur les listes électorales

**Est automatique pour les jeunes de 18 ans.**

Pour les autres personnes, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire, pendant l'année jusqu'au 31 décembre (se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile) pour les scrutins de l'année suivante.

### Carte nationale d'identité

Présence obligatoire du demandeur, pièces à fournir :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance).
- Justificatif de domicile récent
- 2 photos couleurs conformes aux instructions préfectorales
- Ancienne carte en cas d'un renouvellement
- 1 timbre fiscal de 25 € sera demandé lorsque la précédente carte n'est pas restituée au guichet de la mairie.

La durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures.



**Pour les mineurs**, fournir une copie intégrale de l'acte de naissance et une copie de la carte d'identité du parent demandeur.



### Passeport biométrique

Les demandes sont à faire auprès des mairies suivantes :

- Roussillon 04 74 29 31 62 sur rendez-vous
- Vienne 04 74 78 30 31 sur rendez-vous

### Recensement militaire

Tous les français doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant au secrétariat de la mairie, munis de leur livret de famille, de leur carte d'identité et d'une facture attestant du domicile des parents. L'attestation de recensement est **obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée.**



# INFOS UTILES

## POMPIERS

En cas d'urgence, **appelez le 18 ou le 112** : soyez précis sur le genre, l'importance et le lieu exact du sinistre.

Pour une intervention rapide, donnez un point de rendez-vous facile pour guider les pompiers.



## ASSISTANTE SOCIALE

Centre socioculturel de St Maurice l'Exil

Tél : 04 74 86 34 95

## SERVICE AIDE-MENAGERE

Ce service permet le maintien à domicile des personnes âgées. Des aides à domicile assurent les tâches ménagères et apportent un soutien moral. Il est géré par **l'A.D.P.A.**

Renseignements en **Mairie** ☎ **04 74 56 42 70**



## PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a mis en place le portage de repas à domicile.

Ces repas sont composés de : hors d'œuvre, plat protéique, légumes, fromage, dessert, pain et potage pour le soir.

Renseignements en **Mairie** ☎ **04 74 56 42 70**

## LA TELEALARME

Elle permet aux personnes en difficulté – âgées, seules ou handicapées - de rester chez elle en toute sécurité.

A la moindre détresse, la personne, au moyen de son appareil, peut contacter les secours par le simple actionnement d'un bouton.

Le signal est transmis au centre de secours de Vienne où une permanence est assurée 24 h sur 24 h.

Chaque mois, un délégué de votre commune vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil.

Renseignements en **Mairie** ☎ **04 74 56 42 70.**



## TRAVAILLEUSES FAMILIALES

En cas de maladie, d'hospitalisation, de surmenage de la mère de famille, vous pouvez faire appel à une travailleuse familiale.

Renseignements ☎ **04 74 57 67 24**

# INFOS UTILES



## GARDE D'ENFANTS

Vous cherchez un moyen de garde sur votre commune : il existe un réseau d'assistante maternelle agréée par le conseil général. La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en mairie ☎ 04 74 56 42 70 ainsi que sur le site de la mairie [www.saint-prim.fr](http://www.saint-prim.fr).

La commune dans le cadre d'un contrat d'enfance jeunesse signé avec 4 communes, fait partie d'un relais auquel les assistantes maternelles peuvent participer. Relais Arc en Ciel ☎ 04 74 56 56 74 animé par Mme EPARVIER Elisabeth qui reçoit tous les après-midi. Ce temps collectif est un moment de partage pour les enfants qui découvrent à leur rythme les règles de la collectivité, le relais soutient les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle et les temps collectifs sont des moments d'échange entre professionnels de la petite enfance.



## LE PACT DE L'ISERE A VOTRE SERVICE

Vous êtes locataires, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs.... Vous souhaitez vous informer pour accéder à la propriété et connaître les financements aidés mobilisables, connaître les droits et devoirs respectifs du propriétaire et de son locataire, connaître les subventions pour réaliser des travaux d'amélioration.....

Contactez le PACT DE L'ISERE 42, rue de Bourgogne 38200 Vienne - ☎ 04 74 85 15 15

## MEDIATHEQUE Intercommunale du Pays Roussillonnais à St Maurice L'Exil

☎ 04 74 86 20 26



## FAX

Pour l'envoi d'un fax, adressez-vous en mairie. Il vous sera demandé une participation équivalente au prix d'un timbre-poste.



## OPERATION TRANQUILITE VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète.

☎ 04 74 56 37 00

# INFOS UTILES

## REGLEMENTATION de VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES



Les maisons implantées sur le territoire des 9 communes adhérentes au SIASSAR et non raccordées à l'égout (et qui font usage de fosse septique) ainsi que les collectivités, peuvent lors du curage de leur fosse septique, station de relevage et fosses toutes eaux, **vidanger à titre gratuit à la station d'épuration** du SIASSAR à Saint Alban du Rhône. Il faut demander à la mairie de Saint-Prim une **autorisation de dépotage** qui sera remise au conducteur de l'entreprise de dépotage et qui la présentera au technicien de la station d'épuration avec le bordereau d'identification et de suivi des sous produits de l'assainissement. Le curage et le transport seront payés par le particulier à l'entreprise de dépotage. **La vidange et le traitement par la station d'épuration seront gratuits.**



**ORDURES MENAGERES** Le ramassage est assuré :

**Le mardi matin des semaines impaires** pour les déchets recyclables - Poubelle **JAUNE**

**Le jeudi matin** pour les ordures ménagères - Poubelle **VERTE**



## RECUPERATION DE VERRE, VETEMENTS ET CHAUSSURES



Les containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux

Pour le verre pensez à ôter les capsules, les bouchons, les couvercles, etc...

**Ne pas laisser les emballages ayant servi au transport de ces objets**

☎ 04 74 29 31 15 – Service : Environnement (CCPR)

## DECHETTERIE DE SAINT CLAIR DU RHONE

☎ 04 74 78 05 84 **Toutes les déchetteries** de la Communauté de Commune du Pays Roussillonnais sont **accessibles gratuitement** en justifiant de votre domicile.

	Anjou		Sablons		Salaise sur Sanne	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermé		Fermé			
Mercredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h		
Jeudi	Fermé		9h-12h	9h-12h		
Vendredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h		
Samedi	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	8h-12h	8h-12h
	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Dimanche	Fermé		Fermé		10h-12h	10h-12h

	Péage de Roussillon		St Clair du Rhône		Ville sous Anjou	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	14h-18h	15h-19h
Mardi					Fermé	
Mercredi					14h-18h	15h-19h
Jeudi					Fermé	
Vendredi					14h-18h	15h-19h
Samedi	9h-12h	9h-12h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h
	14h-18h	15h-19h			14h-18h	15h-19h
Dimanche	Fermé		Fermé		Fermé	

Hiver	Novembre Décembre Janvier Février
Eté	Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre

# VIE PRATIQUE

Vous avez choisi de vivre à Saint-Prim, petit village de campagne, pour y savourer calme et tranquillité, et vous avez eu raison !

La campagne a ses charmes qui nécessitent quelques règles élémentaires permettant à chacun de profiter de sa liberté en respectant celle des autres.

## NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 08 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Le samedi de 09 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



## PROMENADE

Les sentiers de randonnée sont la vitrine du Pays Roussillonnais et nous souhaitons que chacun puisse en profiter pleinement.

Aussi, nous vous demandons de respecter le balisage en place et de ne pas le surcharger par un « balisage sauvage ». Il nous semble également important que le balisage mis en place pour une sortie unique soit enlevé après la manifestation.

Profitez des 4 chemins de randonnées qui partent du Centre Village de St Prim

## AUTOMOBILISTES

Les problèmes de circulation automobiles et principalement de vitesse sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à respecter ces limitations et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la sécurité de nos écoliers et de tous les autres piétons. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.

Utilisons les parkings prévus à cet effet.



## FEUX

Par arrêté préfectoral, les feux sont **interdits tout au long de l'année.**

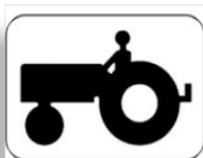
Les végétaux sont acceptés gratuitement à la déchetterie. Il en est de même pour les branchages et le taillage des haies.

# VIE PRATIQUE

## AMENAGEMENT, MODIFICATION DE SON HABITATION OU DE SES ABORDS

Tous les travaux de ce type, quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat avant d'attaquer les travaux.



## AUX AGRICULTEURS

Afin de maintenir les routes en bon état, il est recommandé aux agriculteurs de laisser sur les côtés une bordure d'au moins un mètre et de veiller à ne pas déposer de terre sur les routes lors des travaux de labour.

## PROPRIETAIRES DE CHIENS

Ne le laissez pas hurler la nuit (c'est mauvais pour sa santé et son moral !!), mais aussi aboyer durant des heures entières la journée. Il en va de la tranquillité de vos voisins. Nous vous rappelons également que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsable de tous les accidents qui pourraient advenir du fait de leur divagation.



## Pour les CHIENS de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> CATEGORIE

### PERMIS DE DETENTION OBLIGATOIRE depuis le 1<sup>er</sup> JANVIER 2010

Les propriétaires de chiens d'attaque ou de défense (Cat 1 & 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maître décernée par un formateur agréé.

**Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750,00 € d'amende.**

L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 € à 150 000 € d'amende

## NEIGE

L'agent communal s'emploie à déneiger le plus rapidement, sans pouvoir être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons. De même, le stock de sel est réservé en priorité à la voirie communale et aux abords des bâtiments communaux (mairie, école).

Nous vous conseillons de prévoir, à l'approche de l'hiver, un équipement minimum (chaînes ou pneus neige) vous permettant de circuler du mieux possible avant que les routes ne soient dégagées.

De même, n'hésitez pas à vous procurer 1 ou 2 sacs de sel : cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage.

Merci par avance de votre compréhension.



# VIE PRATIQUE

## COMPTEUR & DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Chaque abonné doit prendre toutes les précautions utiles pour assurer une bonne protection de son compteur d'eau contre le gel ; sinon il serait responsable de sa détérioration.

Protégez votre compteur du gel à l'aide de matériaux isolants. **Attention** : ne pas utiliser de la laine de verre qui va se gorger d'eau dans un milieu humide et donc perdre son pouvoir isolant.

L'abonné n'est jamais fondé à solliciter une réduction de consommation en raison de fuites dans ses installations intérieures à la propriété, car il a toujours la possibilité de contrôler lui-même la consommation indiquée au compteur.

Nous conseillons de surveiller l'index de votre compteur régulièrement pour remarquer toute consommation anormale. Si le compteur tourne sans aucune utilisation, il y a sûrement une fuite.

Pour les abonnés distribués par la SDEI, maintenant LYONNAISE DES EAUX, vous pouvez suivre votre consommation sur internet :

<https://www.eau-en-ligne.com/ma-consommation/historique-de-consommation>



**Philippé GUTHON**  
Courtier en crédit immobilier  
Conseiller en aménagement foncier

Tél : 06 70 21 35 73  
[immo.conseils@hotmail.fr](mailto:immo.conseils@hotmail.fr)

Ensemble, jusqu'à la réussite de vos projets.

**ESPACE FLEURS**  
E.Leclerc FLEURISTE & DECORATION

flours coupées Plantes  
Compositions florales Décoration

Naissance, anniversaire, mariage, deuil, réception

envoyer des fleurs avec Téléfleurs en France et à l'étranger 7jours/7

E.Leclerc ESPACE FLEURS - route de Condrieu  
38370 St Clair du Rhône - tel : 04.74.56.70.13

**Sogeres**  
RESTAURATEUR

la cantine pas pareille inspirations Sogeres

Cantine  
Garderie  
Périscolaire  
Camping

Salles  
Courrier  
Taxe de séjour  
TLPE

Planning  
Port de plaisance  
Recensement militaire  
Gens du voyage

Innovant - Disponible - Réactif - Efficace

Logiciels Mairie

3D OUEST - [www.3douest.com](http://www.3douest.com) - 02.96.48.68.19

## TRAVAUX – VOIRIE – EQUIPEMENT

L'année 2014 a été une année de transition. Aucuns gros travaux n'ont été programmés étant donné que le budget a été voté tardivement compte tenu des élections municipales.

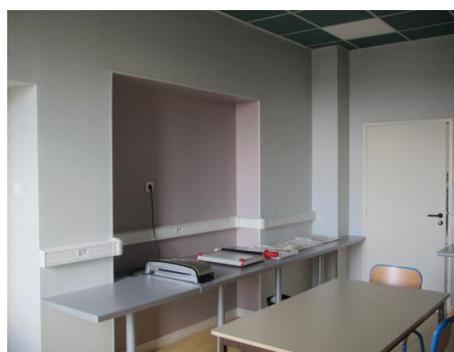
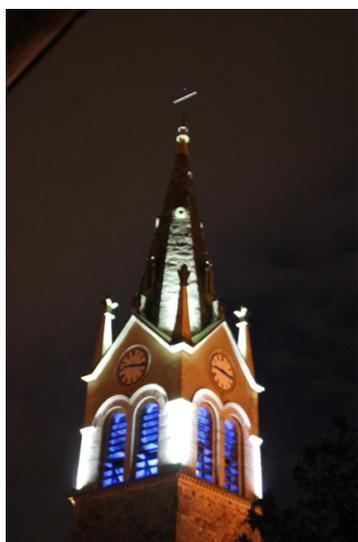
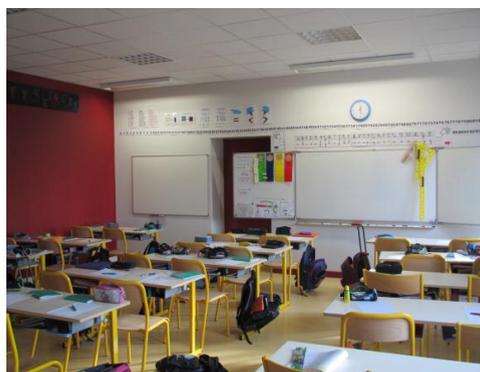
Seuls les travaux programmés fin 2013 ont été réalisés.



Parmi ceux-ci, en collaboration avec la CCPR, la route des Grandes Bruyères a subi un lifting complet allant de la gestion des eaux pluviales au revêtement d'enrobé. Souhaitons que l'amélioration de la chaussée ne la transforme pas en une piste de circuit de course.



Les autres travaux réalisés ont été l'aménagement d'une 6<sup>ème</sup> classe, la réfection de la salle informatique de l'école, l'éclairage du clocher et d'autres tâches courantes qui améliorent notre vie quotidienne (éclairage public, fauchage,...)



N'oublions pas les travaux de réfection et d'embellissement de la salle des Mariages et du Conseil Municipal en tout début d'année 2014 avec le changement des stores extérieurs. Cette salle des Mariages et du Conseil Municipal entièrement rénovée est aujourd'hui fort appréciée pour les cérémonies, les expositions et les assemblées générales des différentes associations.

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

Suite aux élections municipales de 2014 le SIE a renouvelé également son bureau.

## Le nouveau bureau est constitué comme suit :

Président, Paul SCAFI de St Clair du Rhône qui succède à Jean Pierre RIVIER,  
Vice-président Didier GERIN de St Prim qui succède à Pierre GUILLET.

## Membres : 2 titulaires et 2 suppléants par commune.

Chonas L'Amballan : Mme Michèle LABOREL-LACITS, Mr Jean ANDRIEUX, Mr Jean-Jacques PLASSON, Mr Jean-Jacques CARON.

Saint Prim : Mr Pierre VALVERDE, Mme Noélie LASCOLS, Mr Bernard SEEMANN.

Saint Clair du Rhône : Mr Alain DEJEROM, Mr Jean Pierre BERGER, Mr Frédéric DESSEIGNET.

La disparition en début de mandat de Mr Georges BRENIER de Chonas L'Amballan nous prive d'un membre engagé de longue date dans ce syndicat. Nous avons une pensée pour lui et toute sa famille.

Un des objectifs de la nouvelle équipe pour le mandat qui commence sera l'amélioration des opérations de relevés des compteurs des usagers. Une réflexion est en cours pour définir quelle stratégie à adopter, la piste de la télé relève en fait partie.

La mission initiale du syndicat restant d'assurer le pompage et la distribution ainsi que la facturation d'eau potable sur les 3 communes et assurer la maintenance du réseau. La qualité de l'eau pompée dans la nappe d'accompagnement de la Varèze est de bonne qualité (source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable).

La partie administrative est assurée par Mme Dominique BRUN et la partie opérationnelle par Mrs Cédric GUELL et Michael MULATON.



**GROUPAMA**  
TOUJOURS PROCHE  
**DE VOUS**

VOTRE AGENCE À CONDRIEU  
▶ 10 rue Jean Peyret  
Tél. 09 74 50 34 15  
Prix d'un appel local à partir d'un fixe.

Retrouvez-nous sur [groupama.fr](http://groupama.fr)



Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - N° de SIRET 779 838 366 000 28 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Labfou - 75009 Paris.

*De Martini*

☎ 04 74 56 45 93  
06 87 00 53 06

*Rénovation*

Agencement d'intérieur  
Peinture, cloison, plomberie  
Carrelage, faïences, salle de bains

*Services*

459, Route des Roches - 38370 ST PRIM  
E-mail : [philippe.de-martini@orange.fr](mailto:philippe.de-martini@orange.fr)

# ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Le 2 septembre 2014, la sonnerie de l'école retentit. C'est la rentrée ...  
La rentrée scolaire 2014-2015 à l'école de notre village est teintée de nouveautés.

**Un nouveau rythme et des nouveaux horaires :** à Saint-Prim comme dans la majorité des communes de France, les nouveaux rythmes scolaires ont été appliqués.

Ainsi, les enfants viennent à l'école le mercredi matin et ils finissent la journée de classe plus tôt.

**Nouveaux horaires de classe :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9 h à 12 h  
13 h 30 à 15 h 45  
Les mercredis 9 h à 12 h

A la sortie de la classe, les enfants pourront être accueillis aux Nouvelles Activités Périscolaires (voir cadre).



**Ouverture d'une sixième classe et arrivée de nouvelles enseignantes.**

Pour cette rentrée, 147 enfants étaient inscrits, les services de l'Education Nationale ont décidé de l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> dans notre groupe scolaire.

Aujourd'hui les effectifs sont répartis en 6 classes :

**Petite section/moyenne section :** Christine CHATAGNER et Thomas FARNY

**Moyenne /grande section :** Sandrine CAMPION et Thomas FARNY

En maternelle, les enseignants sont aidés par deux ATSEM :  
Marie-France DEZARNAUD et Catherine CONSTANTIN.

En primaire, l'équipe a connu des changements avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, auxquelles nous souhaitons la bienvenue : Gaëlle BRANDLE et Florine MICHAUD.



<b>CP</b>	Stéphanie BAURAIN
<b>CE1/CE2</b>	Gaëlle BRANDLE
<b>CE2/CM1</b>	Florine MICHAUD
<b>CM1/CM2</b>	Virginie AIME et Thomas FARNY

Nous profitons de cet article pour adresser tous nos vœux dans sa nouvelle expérience à Gaëlle CANDELA-GARCIA qui a été pendant de nombreuses années enseignante et directrice dans notre école.

La fonction de directrice est toujours assurée par Virginie AIME, qui est aidée depuis la rentrée par une auxiliaire de vie scolaire, Edwige GOLLY



**Travaux dans l'école**

Avec l'ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe, des travaux, des aménagements ont été nécessaires.

La nouvelle classe a trouvé place dans l'ancienne bibliothèque refaite à neuf courant 2014 et du mobilier a été acheté (bureaux, chaises, placards).

# ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE



Aujourd'hui, les enfants doivent se rendre dans la salle de motricité pour lire et écouter des histoires

Une salle a également été entièrement rénovée pour accueillir début 2015 un parc informatique.

Des marelles ont été tracées dans la cour pour les temps de récréations



## Projets et activités pendant le temps scolaire

Le fil conducteur de cette année est la musique et le conte.

Diverses activités financées soit par le sou des écoles soit par la mairie sont proposées aux enfants : piscine, vélo, cirque, sortie, musique et préparation du spectacle de fin d'année, intervention sur la fabrication de fromages régionaux.

Les petits saint-primois sont très actifs.



## Les Nouvelles Activités Périscolaires



Le décret de janvier 2013 visait à modifier l'organisation du temps scolaire afin de permettre aux enfants de mieux apprendre. Le temps de classe journalier a été diminué et le gouvernement a souhaité que les communes proposent aux enfants des activités sportives, culturelles après l'école.

Devant cette nouvelle contrainte, la commune a très vite créé un groupe de travail regroupant parents d'élèves, enseignants et élus pour réfléchir à la mise en place de ce nouveau dispositif.

Un Projet Educatif de Territoire, qui vise à définir les orientations pédagogiques, est né ; ce document est obligatoire pour percevoir les aides de l'Etat et autres partenaires.

Le fil de notre réflexion a toujours été l'intérêt, l'épanouissement de l'enfant et la qualité des activités ; en conséquence, la commune, en partenariat avec les communes de Chonas et les Côtes d'Arej a délégué l'organisation et la gestion des NAP à la fédération Léo Lagrange, partenaire habituel de la commune en matière d'animation.

Dans notre commune, les NAP ont lieu les mardis et vendredis dès la sortie de l'école et chaque séance dure 1 h 30.

Chaque cycle dure 7 semaines et l'enfant peut s'inscrire à des activités sportives comme le tir à l'arc, le rugby, l'expression corporelle, à des activités artistiques comme la poterie, la cuisine et à des activités culturelles comme « reporter d'un jour » ou « regardons autour de nous, environnement ».

# LE RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

## Le restaurant scolaire

Chaque jour, près de 90 enfants sont accueillis et peuvent déguster des repas établis par une diététicienne. Les menus sont affichés près des locaux périscolaires, au portail de l'école, sur le site internet de la commune et sur celui du logiciel de réservation.

La municipalité a mis en place un système de gestion accessible via internet qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants au restaurant scolaire et aux services périscolaires depuis leur domicile.

**Quelques rappels :** les parents doivent inscrire leurs enfants au moins une semaine à l'avance, toute modification est possible jusqu'à J-2.

Au delà, la mairie accepte à **titre exceptionnel** des modifications ou inscriptions à J-1 avant 9 h en appelant la mairie.

En cas de maladie, le repas est toujours dû.



**TARIFS :** le prix du repas 2014/2015 est de 3,30 euros

Pour tout renseignement : tel au 04 74 57 77 03 (garderie) ou au 04 74 56 42 70 (mairie)

## L'accueil périscolaire

Ce service accueille les enfants scolarisés à l'école dès 7 h 15 sous la surveillance de Sylvie LESCOT, Barbara RODRIGUEZ et les ATSEM.

L'inscription est **obligatoire** et elle se fait soit sur place soit par le

logiciel. L'inscription est possible le jour même avant 9 h.

Des ateliers créatifs sont régulièrement proposés aux enfants.

## Les horaires :

Le matin de 7 h 15 à 8 h 50

Le soir de 15 h 45 à 18 h 45

## Tarifs :

Le tarif du quart d'heure est de 0,45 Euros jusqu'à 18 h et de 0,80 Euros après 18 h.



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 12 décembre 2014 ont été élus les douze nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants.

Stéphanie JODAR, animatrice et Nelly MICHALON, Co-animatrice, s'étaient rendues dans les classes d'école primaire, le 7 novembre 2014, afin d'expliquer aux enfants le but de ce conseil, son fonctionnement et les modalités de candidature et de vote.



Les enfants ont montré un réel engouement et une vraie volonté de s'engager dans la vie citoyenne de leur commune.

21 candidatures ont été enregistrées et les 21 candidats ont été réunis par les deux animatrices afin d'écrire leur programme, le 22 novembre 2014.

Ce fut une matinée studieuse, où chaque enfant candidat a pu réfléchir à ce qu'il souhaitait apporter à la commune.



Les programmes ont ensuite été distribués à l'ensemble des électeurs (élèves du CP à la 5<sup>ème</sup>).

Les élections se sont donc déroulées le 12 décembre 2014 à l'école et chaque élève de primaire ainsi que les collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ont pu voter « comme les grands ».

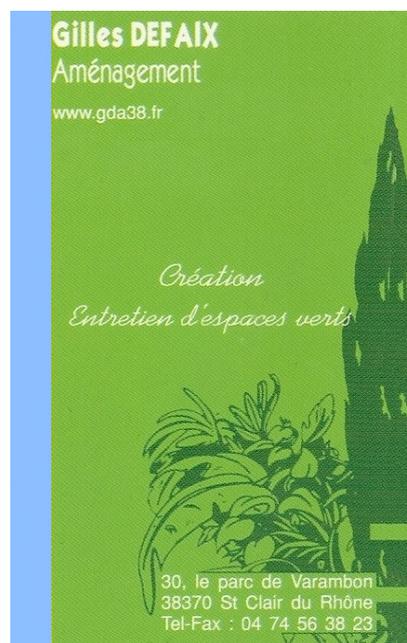


A l'issue du scrutin a eu lieu le dépouillement.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants est donc composé de :

ALGA Anaé  
BERTHELOT Jade  
CHANEL Lou-Ann  
COSTA Zoé –  
DENOLLY Romane  
JODAR Clémence  
KOLASA Mathilde  
LE FRIEC Yanis  
MACHILLOT Liam  
PIERRON Eloïse  
ROYER Johan  
ROYER Mathis

A eux maintenant de mettre leurs idées en action !



# SOU DES ECOLES



Le Sou des écoles est une association dont la vocation est le financement de divers projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école.

Les fonds nécessaires à ce financement sont récoltés lors d'événements festifs et familiaux.

Ainsi grâce aux efforts de ses membres pour l'organisation et à la participation des parents d'élèves, des habitants de Saint-Prim et des communes avoisinantes, des activités sont proposées gratuitement à nos enfants pendant le temps scolaire comme par exemple et selon les années : activité et sortie vélo, activité cirque, intervenant contes et spectacle, activité danse africaine.

L'association permet aussi de participer au financement de classes découvertes, voyage à Paris, sorties cinéma, sorties scolaires de fin d'année, etc.

Ainsi, en 2013/2014, le sou des écoles a pu consacrer un peu plus de 10 000 € au financement de ces projets.

Cette réussite financière des années précédentes nous motive pour continuer sur notre lancée, à poursuivre nos efforts et à nous investir encore et encore.

## Le bureau 2014/2015 se compose :

- Président : Jérôme DUBOIS
- Vice-président : Jérôme BERTHELOT
- Trésorière : Carine MANQUAT-MANOZ
- Vice trésorière : Emilie JOURDAN
- Secrétaire : Vanessa DUPEYRON
- Vice-secrétaire : Amina MACHILLOT



## Le bureau est secondé par des membres :

Emilie CHAMAGNE, Frédéric CHATRON, Franck COSTA, Sandrine FRAYSSE, Mickaël GALLIEN, Gilles GARCIA, Clémence GOMEZ, Thibault GRENIER, Marie JURY, Nathalie LOPPE, Estelle NIGUERARD, Florent ROBERT, Sébastien SOY, Cédric ZOK.

Chacun participe selon ses disponibilités et ses moyens mais toujours dans la bonne humeur !

Toute aide ponctuelle est bien entendu la bienvenue.

Les réunions du Sou des Ecoles se tiennent à la mairie.



Elles sont ouvertes à tous les parents d'élèves qui peuvent participer à n'importe quel moment de l'année, sans engagement.

## Les manifestations 2014/2015 :

- le samedi 18 octobre 2014 : matinée diots,
- le vendredi 5 décembre 2014 : vente de sapins, crêpes et vin chaud,
- le dimanche 25 janvier 2015 : le loto à la salle polyvalente,
- fin avril / début mai 2015 : marché aux fleurs et vide grenier dans le centre du village
- le vendredi 26 juin 2015 : le spectacle de fin d'année suivi de notre kermesse.

## L'assemblée générale aura lieu le mardi 8 septembre 2015

Le Sou des écoles remercie tous les parents, les enseignants et la mairie pour leur aide active et leur générosité. Nous espérons qu'à travers ces quelques lignes, nous aurons réussi à vous donner l'envie de rejoindre une association dynamique, conviviale et sympathique.



<http://fb.me/SouStPrim>



@SouStPrim

# CENTRE DE LOISIRS ENFANTS

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association reconnue d'utilité publique professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Elle propose de l'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans qui sont des temps de rencontres, d'échanges et d'animations variées. Tous peuvent en fonction de leurs besoins ou de leurs goûts trouver ce qu'ils attendent. Etre à l'écoute, être force de propositions dans le respect des règles et des autres sont les objectifs de toute une équipe.

Pour l'année 2014, ce sont 167 enfants différents issus de 118 familles des 4 communes qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions. Mais aussi 58 ados différents, de 53 familles qui ont été séduits par les activités, les camps, les soirées....

2014, année de changement : une ouverture supplémentaire de l'accueil de loisirs la première semaine d'août. Puis conséquence des changements d'horaires de l'école : la modification de l'ouverture du mercredi et la mise en place d'un ramassage sur les communes pour acheminer les enfants au centre qui a lieu à l'école de Saint-Prim. Vos enfants sont pris en charge directement à la sortie des écoles.

L'espace ados continue de séduire des jeunes. Il leur est proposé de l'accueil à la journée, mais aussi des camps sur les vacances estivales.

Moment fort de l'année : été 2014, de nouveau un camp en Espagne pour 15 jeunes. Ce fut l'aboutissement de plusieurs mois de préparation et d'efforts. En effet, ces jeunes ont dû participer à des actions d'auto financement pour que ce projet se réalise. C'est un groupe motivé et investi qui a pu se rendre en Espagne.

Et c'est encore d'autres projets qui j'espère verront le jour dans les années à venir....

## Le Projet Léo Lagrange.

Des loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes qui permettent au quotidien d'émoustiller la curiosité, le plaisir, la découverte, l'esprit d'initiative, l'entraide, le dépassement de soi.... Le vivre ensemble !!!

Un projet pour accompagner les enfants et les adolescents à devenir les adultes de demain, tolérants, généreux, citoyens et respectueux de l'environnement.

La notion de respect, de responsabilisation, d'apprentissage de la citoyenneté et d'accueil de la différence sont vécues au quotidien.

Pour tout renseignement : BONNETON Catherine

Hôtel de ville  
Place des Arelis  
38138 Les Cotes d'Arey

☎ 04.74.78.12.57 📞 06.87.85.27.49

Email : catherine.bonneton@leolagrange.org



# C.C.A.S – CENTRE COMMUNAL D’ACTIONS SOCIALES

Le CCAS est un établissement public communal qui gère et coordonne les actions sociales de notre commune dans le cadre d’un conseil d’administration.

## Composition du conseil d’administration

Président de droit : Didier GERIN, Maire

Animatrice : Daphné GAULT, adjointe au maire

Membres élus par le conseil municipal : Sandrine BONNAY, Marie-Claude CLAMARON, Pascale JURY, Noélie LASCOLS

Membres extérieurs : Josette CLAUDINON, Monique CHIERA, Annette FAYAT, Annick MOURARET et Pierre GUILLET



## Missions :

Le Centre d’action sociale de votre commune anime une action de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il participe à l’instruction des demandes d’aides sociales fixées par voie réglementaire et transmet les demandes d’aides au Conseil Général.

Dans le cadre de l’aide sociale, le CCAS s’occupe de services mis à la disposition des personnes en difficulté en collaboration avec VIENNE AGGLO.

Il gère également un service de téléalarme.



Il a aussi pour mission de maintenir des relations entre les habitants. Ainsi, il organise chaque année des événements comme le repas des aînés : le 30 novembre, une centaine de personnes s’est retrouvée autour d’un bon repas et d’un spectacle retraçant les années 60/70.

Les membres du CCAS distribuent une cinquantaine de colis aux personnes de plus de 70 ans qui n’ont pu se rendre au repas.

## Où s’adresser :

Tout saint primois en quête d’aide, d’information ou d’écoute peut s’adresser en mairie au **04 74 56 42 70** et prendre un rendez-vous avec Mme Daphné Gault – adjointe aux affaires sociales

# ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE

Les membres de l'association sont animés par un réel désir de rassembler la population Saint-Primoise à travers des manifestations multiples et variées :

- ✓ Les talents Saint Primois,
- ✓ La fête de la musique,
- ✓ La fête du 14 juillet,
- ✓ Les journées du patrimoine,
- ✓ Le concert de saxophones,
- ✓ La randonnée gourmande,
- ✓ L'exposition de photos.

Les membres de l'association St PRIM cœur de village remercient très sincèrement toutes les personnes qui soutiennent l'association.

## COMPOSITION DU BUREAU LORS DE L'AG DU 24 JANVIER 2014

Frédérique FAURY (présidente)  
Guy BATTAGLINI (vice-président)  
Pierre GUIRONNET (trésorier)  
Stéphane JOURDAN (secrétaire)

## Autres membres :

André BAULE, André BOMBRUN, Marie Jo BOULLIER, Pierre CHATAIN, Josette CLAUDINON, Françoise CLO, Michel CROS, Anne Marie GUILLET, Daniel PRUNT, Jacky LOBBE, Marius RAMEL, Emile SANCHEZ, Bernadette SAUZAY, Bernard SEEMANN, Pierre VALVERDE, Sylviane VANEL.



The logo features the text 'saint prim' in a stylized font where the 'i' in 'prim' is a yellow vertical bar with a blue flame-like top. To the right is a blue heart, followed by 'de village' in a dark red serif font. Below this, the phrase 'au fil du temps' is written in a dark red cursive script. The entire logo is set against a light orange background with a white border and a small white corner tab on the right side.

# ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE

## Le 27 avril 2014 - Les talents Saint Primois



## Le 21 juin 2014 - Fête de la musique



## Fête Nationale du 14 juillet



# ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE

Les 20 et 21 septembre 2014 – Journée du Patrimoine

**DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**

EGLISE DE SAINT PRIM  
17H30



QUATUOR de SAXOPHONES  
des COTES D'AREY

TRIO VOCAL

DANS LE CADRE DES JOURNEES DU PATRIMOINE



Le 5 octobre 2014 - Grande balade gourmande

**GRANDE BALADE GOURMANDE  
A SAINT PRIM**

LE DIMANCHE 05 OCTOBRE 2014  
CIRCUSSE-PAR - CŒUR DE VILLAGE

CIRCUIT DE 10 KM  
AVEC DEPART DE LA Mairie DE SAINT-PRIM  
ENTRE 11H ET 12H30

Vous pourrez découvrir les différents quartiers, les crêpes et les fontaines de Saint Prim tout en dégustant un repas préparé avec des produits locaux servis tout au long du tracé.

Pour faire une visite des Hautes de Saint Prim avec une dégustation « des Jours de Crêpes de Val que Ré »

RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 27 09 2014  
PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :  
FREDERIQUE FAURY TEL. 06 74 76 44 06  
Cécile BATTAGLINI TEL. 06 20 02 45 41

INSCRIPTION EN Mairie DE SAINT PRIM  
MICKAËL LEBLANC INESANIS ALBERT

**GRANDE BALADE GOURMANDE  
SAINT PRIM**



Du 6 au 14 décembre 2014 – Exposition de photos

**SAINT PRIM** Salle de la Mairie  
**EXPOSITION PHOTOS**  
Du Samedi 6 au Dimanche 14 Décembre 2014

Semaine de 15 h à 18 h  
Week-end de 14h à 18 h

Avec la participation  
du club photo  
**OBJECTIF PHOTO**  
De St Maurice l'Exil

Renseignements  
**06.21.02.45.41**  
Entree libre



## RENCONTRE AVEC LE MONDE ASSOCIATIF COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL



Le 18 novembre 2014, le conseil municipal, dans le cadre de sa commission « relation avec le monde associatif communal et intercommunal » animée par Stéphanie JODAR, a souhaité rencontrer les présidentes, présidents et autres bénévoles de l'ensemble des associations.

Cette rencontre sous le signe de la convivialité a permis de présenter les moyens de communications mis en place : panneaux d'affichage qui se trouvent sur tout le territoire de la commune, site internet, relations avec la presse et bulletin municipal.

## RENCONTRE AVEC LE MONDE ECONOMIQUE

Le 4 décembre 2014, le Conseil municipal dans le cadre de la commission « relation avec le monde économique et agricole », animée par Stéphanie JODAR et composée de Pascale JURY, Yoann CHARDON et Christian JAVERLIAC, a invité le monde économique et agricole de St Prim pour échanger sur un plan d'action de communication sur les activités commerciales, artisanales, agricoles et services.

Lors de la sortie du nouveau site internet de la commune début janvier 2015, un onglet « vie économique » va être créé afin de référencer les entreprises qui le souhaitent.

Un panneau d'information va être créé et sera installé sur la place de l'église courant printemps 2015, pour les structures qui le souhaitent.



### **BIO NET**

NETTOYAGE PROFESSIONNELS  
ET PARTICULIERS

- \* Bureaux
- \* Immeubles
- \* Copropriétés
- \* Villas
- \* Syndics
- \* Sociétés

PRODUITS  
BIOLOGIQUES  
OU  
CLASSIQUES



**Tél 06 71 66 45 77**

# RENCONTRE AVEC DEUX ENTREPRISES

## EL'COIFF – AURELIE FERREIRA

C'est une coiffeuse comblée et souriante qui nous accueille dans son salon de coiffure EL'COIFF, situé chemin de Mordant à Saint Prim.

Aurélié FERREIRA, après l'obtention d'un CAP et d'un BP de coiffure, a été salariée durant 10 ans dans un salon de coiffure de la région roussillonnaise.

Après la naissance de ses deux filles, elle décide, en août 2011, d'ouvrir son propre salon de coiffure. Elle a aménagé pour cela une partie de sa maison, dont le sous-sol a été transformé en un salon convivial et chaleureux, pour accueillir sa clientèle, toujours plus nombreuse et fidèle.



Les efforts et la gentillesse d'Aurélié ont été récompensés et depuis le mois de mars 2013, Cathy DUFEU travaille également au salon, les jeudi, vendredi et samedi.

C'est une grande fierté pour la commune de Saint Prim d'accueillir des personnes dynamiques, qui relèvent le défi du commerce de proximité.

### Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi  
9 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30  
Vendredi 9 h – 19 h 30  
Samedi 8 h – 17 h  
Fermé le mercredi

☎ 04 74 85 36 93



**SUR RENDEZ-VOUS**



# RENCONTRE AVEC DEUX ENTREPRISES

## DES RENOVATIONS DE FAÇADES HAUTE PROTECTION, DURABLES ET SUR-MESURE

Avez-vous remarqué que certaines façades en bas de la rue du Chanet se sont embellies cet automne ? Ces maisons ont été rénovées avec des produits innovants et respectueux des matériaux traditionnels.



Depuis début 2013, l'entreprise 3R-Façades est installée chemin des Rôtisses à Saint-Prim.

Spécialisée en rénovation de façades de maisons individuelles, elle réalise une gamme complète de prestations comme la pose d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), le traitement de toiture ou le traitement des remontées capillaires. Pour sa première année complète, elle a réalisé pas moins d'une trentaine de chantiers situés dans un rayon d'une heure autour du village.

3R-Façades a été sélectionnée pour un partenariat exclusif en Rhône-Alpes par VERTIKAL, une marque de revêtement de façades haut de gamme fabriquée en France et bénéficiant de l'Eco-Label Européen.

En effet, ces produits haute protection à base de résine conviennent à tout type de support et ne peuvent être appliqués que par des professionnels hautement qualifiés et respectant scrupuleusement le cahier des charges techniques du fabricant.

L'entreprise en forte croissance a ouvert le 1er décembre 2014 un second dépôt à Chasselay (69), allant à contre-courant des indicateurs pessimistes du bâtiment. Elle étend ainsi son périmètre d'action aux Monts d'Or, la Calade, les Monts du Lyonnais et la plaine de la Dombes, tout en gardant une véritable proximité avec ses clients.

Les projets pour cette année 2015 sont nombreux puisque l'entreprise prévoit de recruter 2 personnes et d'ouvrir un troisième dépôt dans la région. De plus, elle renforce son engagement dans le Développement Durable et devrait obtenir le label Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) au cours du 1er trimestre 2015.



Pour toute question ou étude sans engagement, n'hésitez pas à contacter Sébastien Jarrot

Téléphone : 06.28.49.42.05

E-mail : [sjarrot@3R-Facades.fr](mailto:sjarrot@3R-Facades.fr)

Plus d'informations sur [www.3R-facades.fr](http://www.3R-facades.fr)

**RÉNOVATION DE FAÇADES**

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR  
TRAITEMENT DE TOITURES

**HAUTE PROTECTION  
SUR-MESURE  
DURABLE**

Contactez Sébastien Jarrot au:  
**04.74.16.85.09**  
187 chemin des Rôtisses à Saint-Prim

Garantie 10 ans décennale

EcoLabel

Étude GRATUITE et SANS engagement

**3R FAÇADES**  
Rénove - Répare - Ravale  
Applicateur Exclusif VERTIKAL®

BIJOUTERIE  
JOAILLERIE

*Fournier*  
Depuis 1830

60, cours Romestang  
38200 VIENNE

Tél. 04 74 85 10 02

L'ANNEXE  
BIJOUTERIE FANTAISIE FOURNIER

04 74 15 06 34  
70, cours Romestang  
38200 VIENNE

**BUFFIN TP**

Terrassement - Réseaux - Goudronnage  
Courts de tennis - Terrains sportifs  
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr

69420 AMPUIS

**ELECTRICITE  
REYNAUD**

Dépannage 24h/24 - neuf - rénovation  
Et divers autres travaux  
Tél./Fax 04 74 48 23 39  
Port. 06 19 49 37 40  
316, Rue Marcel Pagnol  
38370 St Clair du Rhône

**VANEL  
& ASSOCIES**

04 74 86 20 61  
ST MAURICE L'EXIL

**FIOL & GNR** GAZOLE  
NON  
ROUTIER

TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENT  
DEMOLITION  
**vea** vanel.associes@wanadoo.fr  
rc Vienne B 352 660039

**Nelly Michalon**  
Assistante & Secrétaire Juridique

06 62 57 63 49  
nelly.michalon@gmail.com  
8 allée de la Source - Saint Prim



**Sur Le Pouce**

Restaurant - Pizzeria - Grillades

Ouvert 6j/7 midi et soir (service à toute heure\*)  
Sur place ou à emporter  
\* de 7h à 21h et le week end de 8h à 0h00

Plat du jour + Carte + Menus

1168 Rn7 38121 Chonas l'Amballan  
Tél : 04 74 58 87 50

www.restaurant-surlepouce.com

contact@restaurant-surlepouce.com

**ST CLAIR MOTOCULTURE**  
VENTE - REPARATION



**Kubota**  
**HONDA**  
The Power of Dreams



Tél. 04 74 59 52 68 - Fax 04 74 58 89 62

Mail : st-clair-motoculture@orange.fr

www.scm-pieces-motoculture.fr

Z.A. VARAMBON - 38370 SAINT CLAIR DU RHONE

**NETTOYAGE ET MAINTENANCE**

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

**JL PARET**

6 rue Isaac Newton  
38550 St Maurice l'exil

Tel : 04 74 56 41 11

Fax : 04 74 56 50 01

nettoyagemaintenance@laposte.net

ENTRETIEN JOURNALIER ET PERIODIQUE



**Vienne Véhicules Industriels**

**Vienne VI**

Z.I. - 574 Route du barrage  
38121 REVENTIN-VAUGRIS  
Tél. 04 74 78 37 40 - Fax. 04 74 85 66 24



**Chasse Trucks**

Z.A. - 327 Chemin des plâtières  
38670 CHASSE SUR RHÔNE  
Tél. 04 37 20 10 66 - Fax. 04 78 50 04 25



Vente PL et VU neufs ; vente occasions toutes marques.

Réparation et entretien toutes marques ; dépannage RT 24/7. Pièces détachées. Location.

**Entreprise PERRIN**

Plomberie - Sanitaire - Chauffage  
Salle de bains - Entretien chaudière Fioul

PORT. : 06 47 73 95 08

Mail : perrinplomberie@orange.fr

38370 SAINT PRIM



À votre service depuis plus de 40 ans

Traitement des charpentes  
Isolation des combles - Sablage  
Nettoyage et traitement des tuiles  
ÉTUDE, DEVIS ET CONTRÔLE GRATUITS



**TOURNON** ZAE de CHAMPAGNE - 25 rue Louis Gillot  
Tél : 04 75 07 23 60  
www.ets-gibert.com • E-mail : ets.gibert@wanadoo.fr



Géomètres-Experts depuis 1938

Bornage - Division de terrains ou de bâtis  
Lotissement - Copropriété - Topographie  
Bureau d'études techniques VRD  
Diagnostics immobiliers

**ARPEUTEURS**

**VIENNE (38200)** 30 Av. Gal Leclerc - Bât Le Swing  
Tél : 04 74 85 26 24  
@ : vienne@arpenteurs.pro

**ST MAURICE L'EXIL (38550)** 44-46 Rue de la Commune 1871  
Tél : 04 74 11 12 62  
@ : sme@arpenteurs.pro



COSSALTER JÉRÉMY/  
GRAND MARTIN  
MARTIN-GRAND@HOTMAIL.FR

0663532981  
0658783632

DEVIS GRATUIT

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-  
CLIMATISATION-ÉLECTRICITÉ



Diagnostics immobiliers



Amiante  
Plomb  
Performance énergétique  
Gaz  
Electricité

Métrage / Loi carrez  
Termites  
Accessibilité handicapés  
Estimation de biens  
Mise en copro. / Millièmes



www.alliancesudexpertise.com  
Alliance Sud Expertise 38  
189 Chemin des grandes bruyères  
38121 CHONAS L'AMBALLAN  
Tél. 04 74 58 70 05



CONTRÔLE TECHNIQUE  
Avec ou sans rendez-vous

76, avenue du Général Leclerc

**- VIENNE -**



**04 74 78 34 78**  
Centre Contrôle Viennois

ouvert du lundi au vendredi: 7h30 - 19h non stop  
le samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

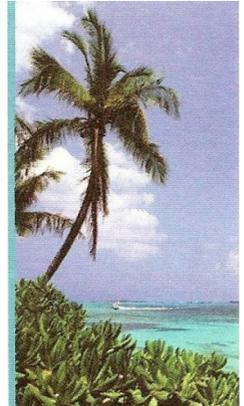
www.autosecurite.com

Le Bois des Sources  
Camping/Cabaret/Restaurant

Philippe Girard  
Gérant

378, Route d'Auberives  
38370 Saint prim

Tel/Fax Bureau : 04 74 84 95 11  
Tel Restaurant : 04 74 79 43 74  
leboisdessources@wanadoo.fr  
www.boisdessources.com



**MAECHLING PHILIPPE T.P SARL**



• Terrassement  
• Assainissement  
• VRD  
• Aménagement des extérieurs

276 Rte de St Clair - 38370 ST PRIM  
Port. 06 19 94 58 35 - Tél./Fax 04 74 87 98 08  
maechling@wanadoo.fr



actu  
pro.fr



Création site internet

Référencement

Formation facebook - réseaux sociaux

Mailings



Christian Loubechine - 06 84 21 24 13 - christian@actupro.fr

lescot gregory  
paysagiste



●LESCOT GREGORY●

saint-prim  
251 chemin des roussieres

0673686993

**Ets DE. AMORIM**

- Pose Placo  
- Neuf et Rénovation  
- Pose Menuiserie Ext. et Int.  
- Spécialisé maison BBC

*Le meilleur dans  
le placo c' moi*

38370 ST PRIM

Tél/Fax : 04 37 02 04 64 - Port : 06 14 44 12 94



## IL EST PASSE PAR ICI

Le 18 Juillet, à l'occasion de l'étape ST ETIENNE-CHAMROUSSE, le « TOUR » nous a rendu visite et les Saints Primois ont salué son passage comme il se doit.

Le quartier de Glay est devenu, l'espace d'un instant, le centre du monde cycliste.

Quelques clichés pour rappeler ce rendez-vous incontournable de l'été :

Trop bien devant la maison !



La caravane



C'est la pause au Val qui Rit !



L'échappée du jour



Le peloton



Le dernier



# PAYS ROUSSILLONNAIS TOURISME

## Connaissez-vous votre office de tourisme !?

Vous avez envie de vous changer les idées, d'aller au spectacle, de découvrir un restaurant ou de faire visiter le Pays Roussillonnais à vos amis ? L'office de tourisme vous accueille et vous propose ses services pour vous accompagner personnellement !

La conseillère en séjour est à votre service pour vous présenter les activités, visites, découvertes et toutes les animations du territoire et à proximité.

Vous pouvez acheter les billets du prochain spectacle et visiter le site historique du château renaissance de Roussillon.

Une salle d'exposition sur le Pays Roussillonnais et une boutique souvenirs complètent la visite.

Au-delà de 10 personnes une guide peut aussi vous ouvrir les portes d'autres sites d'intérêt patrimonial majeur comme le prieuré de Salaise-sur-Sanne, la mosaïque de Clonas-sur-Varèze ou l'église de St Prim ; Une journée entière peut-être montée à la carte pour les groupes, association, séminaire ou événements privés.



Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet [www.tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr). Un calendrier des animations du Pays Roussillonnais est également édité tous les 2 mois et largement diffusé dans les commerces de l'agglomération.

Pour être tenu(e) au courant de l'actualité, vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook ou nous transmettre votre adresse e-mail.

Pour la prochaine saison le guide touristique 2015 paraîtra début mars et le programme des « Rendez-vous de l'office » à partir d'avril.

*Organisateurs de manifestations locales et de spectacles, nous pouvons nous faire le relais de votre événement, sur nos éditions, notre site*

*internet... Un service de billetterie peut également être mis en place. N'hésitez pas à prendre contact.*

## Ateliers scolaires patrimoniaux

Faites découvrir les richesses du Pays Roussillonnais aux enfants ; Des ateliers ludiques à destination des scolaires leur permettent de s'initier à l'histoire, aux patrimoines et à l'environnement tout en décryptant leur propre cadre de vie.

Les sites patrimoniaux ouverts aux ateliers sont la réserve naturelle de l'île de la Platière, la villa gallo-romaine de Licinius à Clonas-sur-Varèze, le prieuré de Salaise, le château de Roussillon, la poterie des Chals et le quartier des Cités.

Une plaquette à destination des enseignants regroupe l'ensemble des propositions qui permettent d'organiser un programme à la journée autour d'une sortie, d'un projet annuel ou d'un thème : « Dame nature, d'Histoire en patrimoines et Histoires d'hommes »

La plaquette est également consultable sur le site internet de l'office de tourisme

**Renseignements** : Delphine Bellier-Duboisière 04 74 29 31 71 et [patrimoine@ccpaysroussillonnais.fr](mailto:patrimoine@ccpaysroussillonnais.fr)

**Horaires de l'accueil** jusqu'au 30 avril : Mercredi, Jeudi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h. Samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18h. Horaires d'été (mai / 20 septembre) : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 14 h à 18 h 30. Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Dimanche de 14 h à 17 h.

**Visites du château de Roussillon** : tous les samedis à 14 h 30 (jusque fin avril), les samedis et dimanches à 17 h (de mai au 20 septembre).

Office de tourisme du Pays Roussillonnais

Place de l'Edit à Roussillon (face à la mairie)

Tel : 04 74 86 72 07. Mail : [infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr](mailto:infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr)

Site : [www.tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr)

Pour suivre l'actualité, faites-nous signe, ou connectez-vous :

Retrouvez-nous sur Facebook : [www.facebook.com/paysroussillonnais](http://www.facebook.com/paysroussillonnais)



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JANVIER

Dimanche 4	Vœux du Maire de Chonas l'Amballan
Samedi 10	Repas dansant ASCP boules
Vendredi 16	Soirée théâtre Comité des fêtes
Samedi 17	Vœux du Maire de St Prim
Samedi 24	Repas des St Vincent de Chonas et St Prim
Dimanche 25	Loto du Sou des Ecole de St Prim



## FEVRIER

Samedi 7	Soirée ACCA St Prim
Dimanche 8	Concours de belote de l'Automne de la Vie
Dimanche 22	Concours de belote St Vincent de St Prim
Vendredi 27	Carnaval APE
Samedi 28	Soirée dansante du Tennis club



## MARS

Jeudi 12	Soirée festival de l'humour à Reventin Vaugris
Samedi 14	Soirée théâtre du refuge de Gerbey
Vendredi 20	AG du Comité des fêtes
Dimanche 22	Repas chevreuil AICA
Samedi 28	Journée + repas des adhérents ACL

## AVRIL

Samedi 4	ASCP boules coupe de printemps 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> division 32 doublettes 13h30
Samedi 25	Voyage St Vincent

## MAI

Vendredi 15	AG ACCA et AICA
-------------	-----------------

## JUIN

Vendredi 12	Coupe de l'ASCP boules 32 doublettes 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> division 18h
Samedi 13	Pique-nique CCAS de St Prim
Samedi 20	AG judo club
Dimanche 21	Fête de la musique



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JUILLET

Samedi 4                    Concours de pétanque St Vincent  
Lundi 13                    Fête nationale feu d'artifice à L'espace intercommunal  
Mardi 14                    ASCP boules concours sociétaires 8h00



## AOUT

Dimanche 9                Concours ASCP boules , challenge Philippe Maillard 32  
   quadrettes loisirs TD  
Dimanche 23                ASCP boules challenge Garcia 32 simple 4e division à 8h challenge Honoré  
   Viallet 32 simples 3e et 4e division à 9h challenge SAIP 16 doublettes 3e et  
   4e division à 14

## SEPTEMBRE

Samedi 5                    Soirée théâtre Grain d'Sel  
Samedi 19                    Journée du Patrimoine ST Prim Cœur de Village  
Dimanche 20                Journée du Patrimoine ST Prim Cœur de Village  
Vendredi 24                    Journées création avec la bibliothèque du Trente  
Samedi 25                    Journées création avec la bibliothèque du Trente



## OCTOBRE

Samedi 17                    Soirée Cœur de Village de ST Prim  
Samedi 24                    Nuit des jeux en ligne Lan Events  
Dimanche 25                Nuit des jeux en ligne Lan Events

## NOVEMBRE

Dimanche 8                Concours de belote Automne de la Vie  
Dimanche 15                Braderie APE  
Jeudi 19                    Beaujolais nouveau au village par le Comité des fêtes  
Vendredi 20                AG de l'ACL et de l'ASCP boules  
Samedi 21                    Soirée théâtre ACL  
Vendredi 27                AG Tennis club  
Samedi 28                    Boudins à la chaudière ACCA Chonas  
Samedi 28                    Repas CCAS St Prim



## DECEMBRE

Vendredi 4                Téléthon  
Samedi 5                    Téléthon  
Samedi 12                    Repas CCAS de Chonas

**Ce calendrier est susceptible d'évoluer en cours d'année avec l'organisation de nouvelles manifestations  
Consulter régulièrement le site internet de la commune [www.saintprim.fr](http://www.saintprim.fr)**

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL ST PRIM/CHONAS



Suite aux nouvelles élections municipales de mars 2014, le Conseil Syndical du SI Chonas l'Amballan / Saint-Prim a renouvelé son bureau pour le mandat 2014-2020.

Président : Alain GUILLOTON – conseiller municipal à Saint-Prim  
(Assure la présidence depuis le 29-10-2014)

Vice président : Jean-Jacques CARON – adjoint à Chonas l'Amballan

Membres : Jean ANDRIEUX – adjoint à Chonas l'Amballan (Jean ANDRIEUX a assuré la présidence jusqu'au 01-10-2014) Jonathan BUISSON – conseiller municipal à Chonas l'Amballan  
Yoann CHARDON – conseiller municipal à Saint-Prim, Marie-Claude CLAMARON – conseillère municipale à Saint-Prim, Michel CROS – adjoint à Saint-Prim, Daphné GAULT – adjointe à Saint-Prim  
Didier GERIN – maire de Saint-Prim, Lucette GIRARDON TOURNIER – maire de Chonas l'Amballan  
Jean-Jacques PLASSON – adjoint à Chonas l'Amballan, Marie-Rose SALOMON – conseillère municipale à Chonas l'Amballan

Situé sur le territoire de Saint-Prim, le syndicat voit le jour le 21 juin 1972 à l'initiative des 2 communes. Il est financé par le versement d'une participation des 2 communes au prorata du nombre d'habitants et est propriétaire du foncier et des installations. Ces installations sont mises, sous certaines conditions, à la disposition d'associations communales et intercommunales agréées par les 2 communes ainsi que le syndicat intercommunal. Principaux critères :

- les associations qui travaillent en direction de la petite enfance et des élèves des écoles maternelles et élémentaires de nos deux communes.
- les associations sportives exerçant leur sport sur les terrains et installations du Syndicat.
- les associations exerçant leurs activités à Chonas l'Amballan ou Saint-Prim (parfois avec d'autres communes voisines comme Reventin-Vaugris, Les Côtes d'Arey, Clonas sur Varèze, Saint-Alban du Rhône) qui reçoivent une subvention de l'une des deux communes et/ou qui poursuivent un but d'intérêt local reconnu par l'un des deux Conseils Municipaux.

Les principales parties communes représentées par la grande salle de 300m<sup>2</sup> et de deux salles de réunions sont utilisées par de nombreuses associations telles que l'Association Culture et Loisirs (ACL), les Sous des Ecoles des deux communes, le Comité des Fêtes de Chonas l'Amballan, Les Saint Vincent des deux communes, l'association Saint-Prim Cœur de Village, l'Association Familiale, les associations de Chasse, le Krav Maga, le club de l'Automne de la Vie... Les installations dédiées sont utilisées par le football, le tennis, le judo et les boules. A savoir que les installations du syndicat reçoivent de nombreux enfants pour les périodes de centre aéré. Pour finir la grande salle de 300m<sup>2</sup> est ouverte à la location pour des manifestations familiales et exclusivement réservée aux habitants des 2 communes (coût de la location environ 450 € le week-end) avec mise à dispositions de nombreux équipements (chaises, tables, frigo, four...)

Les enjeux du nouveau Conseil Syndical sont importants avec la mise à niveau du terrain de foot d'honneur accompagnée d'une politique d'entretien pérenne (à ce jour et en attendant les travaux de réfection, un arrêté du maire de Saint-Prim ne donne pas accès à ce stade d'honneur), avec les prochains financements à envisager pour répondre aux demandes de l'ASCP Boules, du Tennis Club, avec la recherche de solutions pour optimiser les coûts de chauffage, d'électricité, de consommation d'eau. L'équation 'équilibre financier', avec le niveau de participation actuel au regard des coûts de fonctionnement et des investissements à venir, ne va pas être simple à résoudre dans les années à venir. Sachez que le Conseil Syndical travaille sur ce dossier avec une préoccupation centrale : répondre aux demandes des associations en soutenant toutes les actions qui contribuent au mieux 'VIVRE ENSEMBLE'

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU MAS DES CHAMPS

Siège social – Mairie de Saint-Prim – 04 74 56 42 70 – [didier.gerin@saint-prim.fr](mailto:didier.gerin@saint-prim.fr),



TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION  
INTERCOMMUNALE  
« POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »  
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS  
VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE



- ✓ Soutenir le centre de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution
- ✓ Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des patients



A ce jour, 40 communes adhérentes du grand bassin de vie autour de la commune de Saint-Prim qui représentent plus de 110 000 habitants soutiennent la pérennité de ce centre de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur le territoire. L'environnement très favorable au repos et à la récupération, la qualité et l'expertise des équipes médicales ainsi que la qualité de l'accueil sont reconnus depuis de nombreuses années aussi par les patients que par les familles qui viennent leur rendre visite. Une réflexion stratégique entre l'ARS – Agence Régionale de Santé et l'ORSAC – Organisation pour la Santé et l'Accueil, association qui gère le Mas des Champs depuis 2009 est en cours pour l'évolution de la structure qui se doit de renforcer les partenariats, les coopérations avec d'autres établissements de proximité. Le rôle de l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS » est tout naturellement de s'unir autour d'un projet pour que l'offre perdure, se développe et soit toujours de qualité pour la population. C'est la vision de tous les élus des quarante communes adhérentes, réparties sur la Communautés du Pays Roussillonnais, Vienne'Agglo, Les communautés de communes de Condrieu et du territoire de Beaurepaire soutenue par tous les grands élus.



**Président** : Didier GERIN, maire de Saint-Prim

**Vice-présidents** : Bernard SAUGEY sénateur, Erwann BINET député, Jean-Pierre BARBIER député, Daniel RIGAUD conseiller général, Jacques THOIZET conseiller général, Francis CHARVET président de la CCPR, Thierry KOVACS président de Conseil de Surveillance de l'hôpital de Vienne, Thérèse COROMPT présidente du Conseil de Surveillance de l'hôpital de Condrieu, Jean-Paul MONTAGNIER maire de Monsteroux-Milieu, Colette ALIX adjointe mairie de Sainte Colombe

**Trésorier** : Serge CARMONA, adjoint mairie de St Alban du Rhône

**Secrétaire** : Max PHILIBERT, adjoint mairie des Roches de Condrieu

**Les objectifs des premiers mois de l'année 2015** : proposer à de nouvelles communes du bassin de vie de rejoindre l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS », proposer de nouvelles Vice-présidences, proposer à un maximum d'élus et de bénévoles de rejoindre les commissions 'lobbying' et 'amélioration du cadre de vie des patients'

## ASSOCIATION FAMILIALE



L'Association Familiale a été fondée en 1951. Elle gère son activité sur les quatre communes de Chonas, Saint-Prim, Reventin Vaugris et les Côtes d'Arey. Elle adhère à l'U.D.A.F. (Union Départementale des Familles de l'Isère) et à Cap Familles, toutes deux militent pour les droits et devoirs des familles et nous sommes entièrement solidaires de leurs actions. Nos objectifs sont les suivants : être à l'écoute des familles, répondre à leurs besoins, proposer des activités adaptées en fonction de nos possibilités.

### LE CENTRE DE LOISIRS

161 enfants de 4 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs, situé à la salle polyvalente intercommunale de Chonas – St Prim du 07 juillet au 1er Août 2014.

Notre centre reçoit l'agrément de Jeunesse et Sports, ainsi que celui de la PMI (Protection Maternelle Infantile).

L'équipe d'animation était composée d'une directrice diplômée du BAFD, de cinq animatrices et animateurs diplômés du BAFA (dont une directrice adjointe) et de trois stagiaires BAFA.

Diverses animations ont ponctué le cours des semaines du centre de loisirs : art plastique, activités de plein air, grands jeux, vélo pour les plus grands. Et aussi activités autour des thèmes de la musique, des ombres chinoises, dessins, marionnettes, ....

Pour le confort de tous et pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans des activités spécifiques, l'équipe d'animation fait le choix de différencier des groupes en fonction des tranches d'âge (3/5 ans, 6/8 ans, 9/12 ans)



# ASSOCIATION FAMILIALE

Les traditionnelles sorties hebdomadaires à la piscine d'Aqualône à Saint Maurice l'Exil sont toujours très prisées même si la météo n'est pas toujours au rendez-vous.

Le mini camp a réuni 13 enfants de 9 à 12 ans, tous animés par une vie en communauté, il a eu lieu sur « Les Péniches du Val de Rhône » à Lyon. Les enfants ont découvert le milieu fluvial, les richesses de notre environnement proche et un apprentissage de l'éco-citoyenneté.

## Inscriptions et tarifs :

Inscriptions à la mairie de Reventin-Vaugris, courant juin, dates sur plaquettes distribuées courant mai dans les écoles de nos communes et disponibles dans les mairies.

Inscriptions à la carte soit à la demi-journée, journée, semaine ou mois.

Tarifs en fonction du quotient familial (QF donné par la CAF).

## Horaires :

Ouverture de 7 h 30 à 18 h 00, avec garderie de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 30 à 18 h 00.

## Repas et goûters :

Un goûter l'après-midi est proposé aux enfants.

Les repas pour les enfants qui sont inscrits à la journée sont servis à la salle polyvalente de Chonas / Saint-Prim, et ont été préparés par la cantine scolaire de la commune de Reventin-Vaugris.



## BABY-SITTING :

Jeunes parents, pour vos sorties en toute tranquillité, nous vous proposons des baby-sitters pour la garde de vos enfants.

Les familles utilisant nos services doivent adhérer à notre association.

Des plaquettes pour les modalités de fonctionnement sont disponibles en mairie.

Pour tous renseignements :

- REVENTIN : Colette BOITON : 04.74.58.84.16
- CHONAS : Farida TEDJAR : 06.31.73.24.65
- St PRIM : Frédérique FAURY : 04.74.56.50.63

# ASSOCIATION FAMILIALE

## TELETHON :

Nous sommes solidaires et nous nous engageons auprès des bénévoles de nos communes.

## BELOTE COINCHEE :

Cette année 36 doublettes ont participé à notre concours annuel qui a eu lieu le Dimanche 28 janvier 2014 dans une ambiance conviviale.

## Les membres du conseil 2014

PRESIDENT : Jean Marc JURY

VICE-PRESIDENT : Jean PROENCA

TRESORIERE : Nathalie CHERRO

SECRETAIRE : Frédérique FAURY

Autres membres : Carole CARVALHO, Colette BOITON, Farida TEDJAR, Isabelle JURY.

## DATES A RETENIR EN 2015

CONCOURS DE BELOTE COINCHEE à la salle d'animation rurale de REVENTIN le  
**DIMANCHE 1er FEVRIER 2015**

ASSEMBLEE GENERALE  
**VENDREDI 29 MAI 2015**

CENTRE DE LOISIRS DU  
**LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 31 JUILLET 2015**

Le président ainsi que les membres de l'association s'associent pour remercier les personnes qui les soutiennent tout au long de l'année ainsi que les communes qui adhèrent à notre engagement et qui mettent tout en œuvre pour le bon déroulement notamment du centre de loisirs.



**Entreprise d'études et  
d'installations électriques**  
B.P. 188 - 79 Allée de Beauregard  
07104 ANNONAY  
Tél. : 04 75 67 61 55 - Fax : 04 75 67 73 18  
contact@jgrenot.fr

COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES  
ECLAIRAGE PUBLIC  
ELECTROTHERMIE / DOMOTIQUE  
AUTOMATISME / DEPANNAGE – S.A.V.

Plateaux repas, buffets & cocktails, repas, plats à emporter

la nappe à carreaux  
Virginie Serve  
343 Chemin de grange haute  
38121 Chonas l'Ambellan  
t. 09 65 31 33 71  
pt. 06 81 62 90 43  
virginie.serve@gmail.com



# ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas - St Prim et aussi des communes environnantes, offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs :

- ✓ Cours de langues, anglais et espagnol
- ✓ Initiation à l'informatique
- ✓ Broderie, tricot, couture, patchwork
- ✓ Poterie,
- ✓ Cinéma, atelier d'écriture
- ✓ Gymnastique, Qi Gong
- ✓ Randonnées pédestres et club de marche.



Un Conseil d'Administration de 12 personnes assure le fonctionnement et l'animation de l'association. Le montant de l'adhésion annuelle est de 13 € ; à celle-ci s'ajoute la participation pour chaque activité.

## Points forts de la saison 2014/ 2015 :

Soirée théâtre : novembre 2013  
Découverte des tablettes tactiles : 6 février 2014  
Assemblée générale : 21 novembre 2014  
Journée des adhérents : 28 mars 2015



## COURS DE LANGUES :

### Anglais :

Salle d'Animation Rurale de Saint Prim – Chonas

Cotisation : **50 €** par trimestre

**Professeur** : Alexandra MENZIES    **Responsable** : Marie-Thérèse ARNAUD 06 15 30 92 18

Les cours ont repris début octobre à raison de deux cours par semaine jusqu'à la fin de l'année 2014.

A partir de janvier 2015, un seul cours sera maintenu le lundi de 19 h à 20 h 15.

Ces cours concernent les élèves ayant déjà un certain niveau.

### Espagnol :

Salle d'Animation Rurale de St Prim – Chonas

Cotisation : **48 €** par trimestre

**Professeur** : Sylvie LUACES    **Responsable** : Monique MICHEL 04 47 56 48 55

Un cours par semaine, le mercredi de 17 h 30 à 18 h 45.

Cette année, les élèves poursuivent le programme entamé en 2014. Le cours ne pourra donc pas accueillir les grands débutants.

## INFORMATIQUE :

Mairie de Chonas l'Amballan : dans les locaux de l'ancien salon de coiffure.

Responsables : Martine VALVERDE 04 74 56 49 28    Monique MICHEL 04 74 56 48 55

Participation : 25 € par an

## Programme des cours :

Jeudi de 10 h 30 à 12 h 00 avec **Marie-Pierre MARTICORENA** : fonctionnement de l'ordinateur, classement dossiers et fichiers.

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 avec **Marc LEVEUGLE** : initiation tableur et traitement de texte, utilisation d'internet.

# ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

## DETENTE ET SAVOIRS :

Salle d'Animation Rurale de St Prim – Chonas : le mardi et le jeudi de 14 h à 18 h.

Participation 20 € pour l'année

Responsable : Marie-Louise GONZALVEZ 04 74 15 91 30

Renseignements : Mireille LOBBE 04 74 56 48 71

Lieu de convivialité où l'on échange des idées et son savoir-faire. Une saine émulation fait progresser chacune : brodeuses, tricoteuses, couturières etc.

Rien n'est imposé mais une participation est demandée pour faire vivre l'Association.

Des rencontres sont organisées avec d'autres clubs pour partager savoir-faire et idées.



## COUTURE - PLAISIR.

Salle d'Animation Rurale de St Prim – Chonas un mardi sur deux de 9 h 30 à 12h 30

Participation : 23 € minimum 6 personnes

Responsable : Martine PELLETIER 06 37 65 16 18

L'atelier « *Couture Plaisir* » accueille dans une ambiance conviviale les adultes désireux d'apprendre les bases de la couture tout en se faisant plaisir. Les réalisations sont diverses : trousse, pochette, cartables, sacs, coussins ...

Seule condition : avoir sa propre machine à coudre.



## PATCHWORK :

Salle d'Animation Rurale : vendredi de 10 h à 17 h

Participation : 15 € par an

Responsable : Marie Claude BAULT 06 16 28 82 09

## POTERIE :

A l'atelier de poterie, Bénédicte CLAVAGNIER accueille les enfants, les adolescents et les adultes qui désirent créer et réaliser des objets en faïence ou en grès pour une utilisation quotidienne ou décorative. Les méthodes employées sont celles du colombin, du modelage ou par plaques.

Que de belles réalisations avec un simple bout de terre !

Un cours pour enfants a lieu le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

La participation est de 30 euros par trimestre auquel il convient d'ajouter le coût de la terre, de l'émail et de la cuisson.

Un cours pour adultes a lieu le jeudi de 20 h 30 à 22 h

La participation est de 50 euros par trimestre auquel il convient de rajouter le coût de la terre, de l'émail et de la cuisson.

Vous pouvez encore vous inscrire !

Pour plus de renseignements, la potière est dans son atelier les matins et les fins d'après-midi (entrée libre).

Bénédicte CLAVAGNIER - 116, chemin du Mur Noir à Chonas l'Amballan

# ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

## CINEMA :

L'atelier « Cinéma » se donne comme but la réalisation d'un court-métrage. Quelques passionnés de cinéma et de théâtre se réunissent toutes les trois semaines (les réunions ont lieu en soirée, à date mobile) et travaillent ensemble les différentes étapes de la réalisation d'un film numérique, de l'écriture du scénario et des dialogues, à la mise en scène et au montage.

Le fruit de ce travail sera rendu public avant l'avant l'été 2015

Contact : 04 74 15 91 30



## ATELIER D'ECRITURE :

**Salle d'Animation Rurale une ou deux fois par semaine**

**Animatrice : Brigitte TENET**

Vous avez envie de vous exprimer par l'écriture ? Venez découvrir le nouvel atelier d'écriture créative où vous apprendrez à oser produire vos propres textes.

Un atelier d'écriture est un lieu où l'on se divertit, où on est stimulé dans sa création, où l'on s'exprime à travers l'écrit en toute liberté, où l'on partage ses productions en toute simplicité.

Le respect mutuel entre participants est garanti par l'animatrice qui développe parallèlement le sens de l'écoute de l'autre et de l'esprit critique bienveillant.

Contact : 04 74 15 91 30

## GYMNASTIQUE ADULTES

**Planning des cours de Gym et de Qi Gong**

	LUNDI	MARDI	JEUDI
<b>GYM DOUCE</b>	8h55 à 10h10 Salle du judo		17h15 à 18h30 Ecole de St Prim
<b>GYM ENTRETIEN</b>	10h15 à 11h15 SAR		
<b>GYM STYLE stretching</b>			18h15 à 19h15 SAR
<b>GYM FORME</b>			19h20 à 20h20 SAR
<b>QI GONG</b>	19h15 à 20h30 Ecole de St Prim	18h15 à 19h15 SAR	8h45 à 10h Salle du judo

MARA	VERONIQUE	IRENE	MARIE-AGNES
------	-----------	-------	-------------

Salles :

- \* SAR : Salle d'Animation Rurale
- \* Ecole de Saint Prim : ancien bâtiment au rez-de-chaussée
- \* Salle du judo : bâtiment derrière la SAR

# ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

Tarif : 130 € par an donnant accès à tous les cours de gym et à un seul cours de Qi Gong par semaine



Responsables :

M-Thérèse ARQUILLERE	369 Chemin de la Roux	Chonas l'Amballan	04 74 58 92 57
Marie-Louise GONZALVEZ		Chonas l'Amballan	04 74 15 91 30
Martine VALVERDE	136 Route de St Clair	Saint Prim	04 74 56 49 28
Elisabeth GUIRONNET	68 Chemin des Pierres	Saint Prim	04 74 56 43 83

Contact par mail : [acl@acl-chonassaintprim.fr](mailto:acl@acl-chonassaintprim.fr)



# ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

## GRUPE DE MARCHÉ :

**Responsables :** Joël COTTIER                    06 15 70 28 19  
                                 Germaine VALETTE                    04 74 15 06 62

Trois fois par semaine une marche de 45 mn à une heure est proposée aux participants

DATES	LIEUX	H. DEP.	DUREE
21 SEPT. 14	LAC DU VALLON OISANS - ISERE	6h	5 h 30
19 OCT. 14	LES ECOUGES Massif du VERCORS nord	6 h 30	5 h
16 NOV. 14	LE CIRQUE DE GENS RUOMS - ARDECHE	6 h 30	5 h
14 DEC. 14	CHALANCON VALLEE HEYRIEUX - 07	7 h	4h30
18 JANV. 15	CHENAS BEAUJOLAIS - RHONE	7 h	4 h 30
8 FEV. 15	SORTIE EN RAQUETTES A NEIGE VERCORS SUD	7 h	4 h 30
15 MARS 15	LE PAS LOVAS BARSAC - DROME	7 h	5 h
12 AVRIL 15	FONTAINE DE VAUCLUSE VAUCLUSE	6 h	5 h
10 MAI 15	CHAMPOLY MONTS DE LA MADELEINE - 42	6 h	5h30
7 JUIN 15	LE JARDIN DU ROI ARCHIANE - DROME	6 h	5 h
20 et 21 JUIN	RANDO DEVINETTE à partir de janvier	9 h le 20	

**DEPARTS DU STADE DE CHONAS / ST. PRIM :** les heures de départ sont indicatives, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes.  
**DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ETRE MODIFIEES EN RAISON DE LA METEO.**

**PARTICIPATION :** adhésion à l'ACL obligatoire (12 € par famille, pour toutes les activités)

À l'activité : 10 € par an par personne. Gratuit pour enfants jusqu'à 15 ans. + Par Rando: frais de route en fonction de la distance et du nombre de véhicules (environ 20 € / personne pour un trajet long)

**CONTACT :** S. BOUFFARD 04 74 56 17 59

**ASSURANCE :** BIEN QUE L'ACL SOIT ASSUREE POUR SA PROPRE RESPONSABILITE CIVILE, IL EST CONSEILLE AUX RANDONNEURS DE SE MUNIR D'UNE RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE.

# ASSOCIATION DES VIGNERONS DE LA SAINT VINCENT

L'association des vignerons de la saint Vincent s'est réunie en assemblée générale le 25 janvier 2014. Cette réunion s'est terminée par un sympathique repas.

## Les membres du bureau

Présidente : Annette FAYAT  
Vice-président : Pierre GUILLET  
Trésorière : Danielle NICOLLET  
Secrétaire : Christiane PRUNT

## Le Conseil d'administration

Henri GERIN - Pierre VERRIER  
Gilbert SAUZAY - Henri LARDIERE  
René LESCOT - Christian GUIRONNET  
Gilles DEZARNAUD



L'année 2014 n'a pas modifié leurs activités, en collaboration avec la saint Vincent de Chonas L'Amballan

- Concours de belote le 23 février avec 32 doublettes
- Excursion à Beaune (avec ses 77 participants) qui fut très intéressante
- Concours de pétanque du 4 juillet 2014 qui s'est terminé par un repas friture



L'association des vignerons de la Saint Vincent a eu la peine d'accompagner à leur dernière demeure Monsieur Antoine CLAUDINON, Madame Marie-Thérèse BARGE et Monsieur Jean-Paul CHANRION.

# ASCP BOULES



## Bureau 2014-2015 :

Gestion provisoire par un comité d'administration composé de Jean-Pierre VIALLET, Alain BOUVET, Jean-Marc ROUVEURE, Annette FAYAT, Louis REY et Gérard GUIRONNET.

## Nombre de licenciés ASCP Boules pour la saison 2014-2015 :

3ème division : 3  
4ème division : 24  
4ème division féminine : 1  
Soit 28 licenciés et 37 sociétaires

## Manifestations organisées par l'ASCP en 2015 :

Samedi 10 janvier : Repas dansant « Choucroute » à 12 h 00

Samedi 4 avril : Coupe de Printemps 32 Doubles 3 et 4ème division à 13 h 30

Vendredi 12 juin : Coupe de l'ASCP 32 Doubles 3 et 4ème division à 18 h 00

Mardi 14 juillet : Journée bouliste licenciés et sociétaires de l'ASCP à 8 h 00

Dimanche 9 août : Challenge Philippe MAILLARD 32 Quadrettes loisirs toutes divisions sur invitation à 8h

Dimanche 23 août : Challenge Serge GARCIA 32 Simples 4ème division à 8 h 00, Challenge Honoré VIALLET 32 simples 3 et 4ème division à 9 h 00 et Challenge SAIP 16 Doubles 3 et 4ème division à 14 h

**Tous les mercredis à partir du 1er avril jusqu'au 28 octobre : entraînement licenciés et sociétaires à 14 H 00**

## Les résultats de nos concours 2014 :

Samedi 5 avril 2014 Coupe de Printemps 32 doubles 3 & 4 division (28 équipes) :

Jacques VIALLET -Christian LMABERT (Eyzin-Pinet) gagne  
Patrick PITAVAL-Laurent BERTHELLET (AL Vienne) sur le score de 13 à 7

Vendredi 13 juin 2014 Coupe de l'ASCP 32 doubles 3 & 4 division (30 équipes) :

Louis et Christophe REY (ASCP) gagne Thierry GERIN-Patrice GONZALEZ (ASCP) 13 à 4

Dimanche 3 août 2014 Challenge MAILLARD AVIVA 32 Quadrettes sur invitation (complet) :

J-Luc et Pascal BOUILLIOD, RIGAUD, SERPOLLIER et JACQUET (AB Péage) gagne BOURDEAU, PERNOD, BERLUCCHI et MOSSOTI (Jardin-vienne) par tirage au sort (pluie)

Dimanche 17 août 2014 Challenge Serge GARCIA 32 Simples 4 division (complet) :

Christophe BIASIOL (Ampuis) gagne Franck GUSTIN (Chonas St-Prim) 13 à 6

Dimanche 17 août 2014 Challenge Honoré VIALLET 32 Simples 3 & 4 division (complet) :

Louis REY (Chonas St-Prim) gagne J-Paul GUIGAL (Maclas) 13 à 6

Dimanche 17 août 2014 Challenge S.A.I.P. 16 Double 3ème et 4ème division (complet) :

Raymond VACHER-Christophe REY (Chonas St-Prim) gagne MOSSOTI-BOURDEAU (Jardin) 13 à 12



# ASCP BOULES

## Concours gagnés lors de la saison 2013-2014 :

- 3 mai 2014 JP VIALLET et Raymond VACHER 16 Doubles à Eyzin-Pinet
- 13 juin 2014 Louis et Christophe REY 32 Doubles à Chonas-St Prim
- 12 juillet 2014 Alain BOUVET-Daniel GHAZARIAN-JM ROUVEURE 16 Triples au Péage de Roussillon
- 17 août Louis REY 32 simple 3 et 4 Chonas St-Prim
- 17 août Raymond VACHER - Christophe REY 16 Doubles 3 et 4 Chonas St-Prim
- 12 septembre Alain BOUVET – Jean Pierre VIALLET - JM ROUVEURE 16 Triples à Cheyssieu (ABAC)

Une mention spéciale à Jean Pierre VIALLET lors du 1024 simples de Saint-Chef. Il s'incline en demi-finale (à la 9ème partie) le 25 octobre 2014

## Le but d'honneur du 14 juillet (33 participants) :

- 1er Maurice CLAVEL 3 victoires 35 points faits 10 laissés faire +25
- 2ème Gilbert GERIN 3 victoires 33-9 +24
- 3ème Alain BOUVET 3 victoires 31-12 +19

Suivent au classement avec également 3 victoires Louis REY, Thierry GERIN, Jean-Paul MENCH, Nanou LENTILLON et J-Marc ROUVEURE

La dernière place cette année est pour Alain RODRIGUEZ avec 0 victoire



## Classement des entraînements :

Le vainqueur 2014 est Gérard GUIRONNET

Le classement 2014:

- 1er Gérard GUIRONNET
- 2ème Maurice CLAVEL
- 3ème Jean Paul MENCH
- 4ème Louis REY
- 5ème Albert ROUX



# CLUB DE FOOTBALL US 2 VALLONS

Pour démarrer cette 6ème saison, le club de l'US 2 VALLONS a reconduit à l'unanimité le même bureau que la saison dernière.

Le bureau pour la saison 2014-2015 se compose comme suit :

Président d'honneur: Sylvain BURNICHON

Président: André JODAR

Vice-Président: Eddie KARSENTY

Secrétaire: Véronique TARDY

Vice-Secrétaire: Maryline MARQUES

Trésorier: Christophe GAULT

Membres du Bureau: Alain BRICHE, Jérémy JUGAL, Mickaël CLEMENCON, Alain MERCEY, Muriel GRIMALDI, Pascal BREDIER, Dorothée HAMELIN, Karine MIGLIO, Michèle ROTH, Julien BILLES et Jean CASANOVA .



championnats de 1ère division. Les 2 équipes U13 ont évolué sur les 2 phases de championnat avec une équipe à 9 et une à 7. La catégorie U11 a évolué en plateaux (de 4 équipes) sur les 2 phases de championnat les Samedis. Les catégories U9-U7 se sont fait plaisir toute la saison en pratiquant le foot comme un jeu. Les Vétérans sont toujours fidèles au poste les Vendredis.

## Bref retour sur la saison 2013-2014 :

L'équipe Seniors 1 accède à l'échelon supérieur, elle va évoluer en 1ère division de district. 1<sup>ère</sup> de la Poule A avec 10 points d'avance sur son dauphin, 3ème saison en 3ème division de district pour l'équipe Seniors 2 qui a également assuré son maintien. Les U17 et les U15 se sont bien comportés sur l'ensemble de la saison dans leurs



## Actualité saison 2014-2015 :

Le nombre de licenciés est stable par rapport à la saison précédente (environ 200 adhérents). Pour cette nouvelle saison, le club de CHEYSSIEU s'est rapproché de nous pour une entente dans les catégories U6 à U17. Demande à laquelle nous avons répondu favorablement.



Toutes les catégories ont commencé la saison dans leur championnat respectif. Nous remercions Olivier LANDY qui couvre le club en



tant qu'arbitre officiel pour sa 3ème saison consécutive. Il faut savoir que pour les petits clubs, il est très important d'avoir des arbitres officiels, cela évite des amendes et permet d'avoir de nouveaux joueurs mutés. Le club continue à se structurer avec de nouveaux éducateurs.

# CLUB DE FOOTBALL US 2 VALLONS



## Ecole de football :



L'école de football de l'US 2 VALLONS a obtenu le Label FFF qualité.

Le Mercredi 5 Novembre 2014 au Domaine de Clairefontaine, dans une ambiance très conviviale et festive, André JODAR, Président de l'US 2 VALLONS, entouré de son équipe dirigeante, des éducateurs, des enfants de l'école de football, des élus des 4 communes, d'un représentant du conseil général de

l'Isère, a reçu des mains du Président du District Drôme – Ardèche, Monsieur Serge ZUCHELLO, le Label Bronze FFF qualité école de football. Ce label est décerné pour 3 saisons.



## 1ère Matinée Mouclade de l'ère US 2 VALLONS :

Le club a organisé sa première Matinée Mouclade dans la commune de St Alban du Rhône le Samedi 25 Octobre 2014. Un grand merci à la dizaine de Dirigeants du club qui ont répondu présent pour le bon déroulement de ces festivités.



# CLUB DE FOOTBALL US 2 VALLONS

## Travaux réalisés en 2014 au stade de Clonas:

Trois corvées de nettoyage ont été réalisées aux mois de Juillet et Octobre pour le nettoyage des vestiaires, de la buvette et du local tracteur au stade de Clonas.

## Nos éducateurs:

Vétérans : Jean Claude ROYER (module U9)

Seniors 1: Richard USSEGLIO (animateur seniors)

Seniors 2: Roger et Véronique TARDY (accompagnatrice)

U17: Damien GUY, Tony BOUDIN, Lilian ALBERT (CHEYSSIEU) et Christophe PERTOIS (accompagnateur)

U15: Jean Claude ROYER (module U9), Patrick BRUGGEMAN et Thierry PASCALLON (accompagnateurs)

U13 : Stéphane JODAR (module U9) et Stéphane SINTES (CHEYSSIEU)

U11: Alain MERCEY (module U9), Lucile ASSADAS, Sébastien MARQUES (JAT), Kélian MERCEY (module U9) et Jocelyn LEMIERE (module U9)

U8 et U9 : David SIMOES (CHEYSSIEU), Romain MOULIAN (module U9), Jérémie JUGAL (module U9), André JODAR (I2) et Thomas GIRARDON (module U9)

U6 et U7: Philippe FAHY (module U9), Hugo FAHY (JAT), Alan FILIPE et Nicolas PERTOIS

Entraînements gardiens: Vincent VERDONCK

Pour tous renseignements concernant le club, un site est à votre disposition :

<http://us2vallons.club.sportsregions.fr/>

Nous remercions tous les membres actifs et ceux du bureau qui œuvrent au quotidien pour que ce club continue son extraordinaire ascension. A l'inverse, si vous êtes intéressé par le milieu sportif et plus particulièrement par celui du football et que vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre, car les bénévoles se font de plus en plus rares et le sang neuf permet de redonner <<un coup de jeune >> à nos bénévoles tant dévoués.

Nous terminons par un merci à tous nos partenaires, financiers et matériels, les 4 mairies et les 2 syndicats intercommunaux pour leurs aides tout au long de la saison.

## Quelques dates à retenir:

Tournoi futsal cat. U11-U13 au gymnase du collège de St Maurice le Dimanche 08 ou 15/03/15

Matinée Moules-Frites au stade de Chonas-St Prim, le 28/03/15

Stage de foot vacances de Pâques au stade de Chonas-St Prim du lundi 13 Avril 2015 au vendredi 17/04/15

Assemblée Générale à la salle polyvalente de St Alban du Rhône le vendredi 5/06/15

Concours de pétanque au stade de Clonas le samedi 13/06/15

Matinée Mouclade au local traiteur salle polyvalente de St Alban le samedi 24/10/2015

Matinée Boudin au stade de Clonas le dimanche 6/12/15

Arbre de Noël au foyer municipal de Clonas le vendredi 11/12/15

L'ensemble du bureau de l'US 2 VALLONS remercie tous les bénévoles qui œuvrent sur et en dehors des terrains pour le bon fonctionnement de leur club. Félicitations à tous.

Merci et bonne année 2015 à toutes et à tous

Les Présidents, André JODAR et Eddie KARSENTY.

# LE TENNIS CLUB



## Mot du Président

Cette saison débute sous les meilleurs auspices. Nous comptons depuis le mois d'octobre l'arrivée de nouveaux adhérents. Pour info, nous avons terminé la saison dernière avec seulement 14 adhérents et ce dû en partie au mauvais état de nos installations.

Néanmoins, nous bénéficierons cette année et cela grâce à la compréhension des membres du Syndicat Intercommunal, de travaux de rénovation. Ceux-ci débiteront courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Nous les remercions vivement pour leur volonté à maintenir notre association pérenne.

Pour finir, un dernier remerciement à nos deux maires qui nous ont accompagnés dans nos différentes démarches et je peux vous réaffirmer, que la volonté du tennis club de Chonas/ Saint Prim est de tout mettre en œuvre pour contribuer à la réussite de cette association sportive.

## Membres du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ Vice-Président : Patrick TSCHUDI

Trésorier : Valéry POURCHER Secrétaire : Stéphane CALANDRE

Membres : Louis FLAMAND, David CHARLES DONATIEN et Philippe POIREAU

## Infos pratiques

Tél : 06 73 47 60 65

## Cotisations saison 2014/2015 :

- Jeunes (de 7 ans à 17 ans) : 55 €
- Adultes : 75 €
- Couples : 120 €
- Ecole de tennis pour les petits 40 €
- Cours perfectionnement à partir de 14 ans 40 €

Une caution de 20 € vous sera demandée, lors de la remise des clés permettant l'accès aux deux cours, au tableau de réservation et au boîtier d'éclairage. Cette même caution vous sera restituée lors de votre départ du club.

Pour votre inscription, un certificat médical de moins de 3 mois vous sera nécessaire.

## Entraînements :

### Jeunes débutants :

Tous les mercredis soir de 18 h 30 à 20 h 00, sauf durant les vacances scolaires et intempéries

Avec Michel RODRIGUEZ



# LE TENNIS CLUB

## Quelques dates:

- **Début novembre 2014** : 1 équipe engagée dans le Championnat départemental d'automne, catégorie plus de 35 ans.
- **Janvier 2015** : trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec l'ensemble des joueurs accompagnés de leurs familles.



**Assemblée générale 2014**

**28 Février 2015** : Soirée repas dansant qui aura lieu à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim (les coupons de réservation seront mis en vente dès le mois de Décembre au club-house, ou par l'intermédiaire des adhérents du club)

**Mars/Avril 2015** : Championnat interrégional, catégorie sénior, où 2 équipes évoluent.

**Fin juin 2015** : barbecue champêtre et convivial, avec les adhérents et leurs familles.



**Équipe des plus de +35 ans**

L'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2015 ainsi qu'une excellente saison sportive



# JUDO CLUB CHONAS – ST PRIM - REVENTIN

## Composition du bureau

Présidente : Corinne GRENIER

Trésorière : Corinne NEE

Secrétaire : Sylvie FRANCON

## Membres du bureau

Véronique ZOK, Jean-Luc ALESSANDRI, Jacques COUTURIER, Serge SAMUEL

## Professeurs diplômés d'état :

Caroline ALAMERCERY, Igor CALDERER, Gilles DUTRON, Julien BEAL.

## Contact :

Mail : [corinne.gren@orange.fr](mailto:corinne.gren@orange.fr)

Tél : 06 07 21 50 76

Blog : <http://judoclubchonas.blogspot.fr/>



Les cours sont répartis comme suit :

LUNDI : 17h30 à 18h30 POUSSINS (2005/2006)

18h30 à 19h30 BENJAMINS (2003-2004)

19h30 à 21h00 MINIMES (2001-2002)

CADETS (1998/99 /2000)

COMBATTANTS (à partir de 1995)

JUJITSU/SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)

MERCREDI: 16h30 à 17H30 BABY JUDO (2009-2010)

17h30 à 18h30 BABY JUDO (2009-2010)

18H30 à 19h30 ECOLE DE JUDO (2007-2008)

19h30 à 20h30 BENJAMINS (2003-2004)

JEUDI : 18h30 à 19 h30 FITNESS

19h30 à 20h30 FITNESS

VENDREDI : 17h30 à 18h30 ECOLE DE JUDO (2007-2008)

18h30 à 19h30 POUSSINS (2005-2006)

19h30 à 21h00 MINIMES (2001-2002)

CADETS (1998/99/2000)

COMBATTANTS (à partir de 1995)

21h00 à 22h00 JUJITSU SELF-DEFENSE

(à partir de 15 ans)

Deux cours d'essais.

# JUDO CLUB

## CHONAS – ST PRIM - REVENTIN



Saison dernière : une bonne participation des jeunes judokas aux interclubs.

Dans la catégorie benjamins en compétitions officielles Léo ALESSANDRI a terminé 3<sup>ème</sup> au district et Alan ARGAUT 5<sup>ème</sup>. Elsa GONTERO-CARAS et Emna GUES ont terminé 2<sup>ème</sup> du département, Maelys EL GHAZY et Saféïne GUES 5<sup>ème</sup>. Ensuite au niveau régional, seul Saféïne et Emna GUES se sont classées 5<sup>ème</sup>.

Une nouvelle ceinture noire au sein du club, Anthony NEE-NEUFOND. Elle lui a été remise lors de l'assemblée générale au mois de juin par

son parrain Jérôme GAY. Félicitations.

Pour cette saison les compétitions commencent juste et espérons de bons résultats de nos judokas. En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Julien BEAL, professeur de FITNESS. Cette année les cours ont lieu le jeudi.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur persévérance, leur dynamisme et bonne humeur qui permet au club d'exister, et n'oublions pas nos sponsors.

**LE JUDO CLUB VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2015.**

DATES A RETENIR : Samedi 30 mai 2015 interclub  
Samedi 20 juin 2015 Assemblée générale



# L'ASSOCIATION AUTOMNE DE LA VIE

## Composition du bureau :

Présidente : Michèle DERVIEUX  
Vice-Président : Roger HERBIN  
Trésorier : René COROMPT  
Trésorier adjoint : Thérèse GIRARDON  
Secrétaire : Antoinette SERRANO  
Secrétaire adjoint : Christiane CLO



## Membres du bureau :

Annette FAYAT, Mick ROUCHE, Mado RIVOIRE, Simone FRANK, Jean GENIQUET



Le club se porte très bien et comporte actuellement 70 adhérents, qui se donnent rendez-vous tous les jeudis, à 14 heures, à la Salle d'Animation Rurale de Saint Prim – Chonas.

L'assemblée générale du Club de l'Automne de la Vie s'est tenue le 9 octobre 2014 et les rapports d'activité et financier ont été approuvés.

Le concours de belote a eu lieu le 9 novembre 2014 et a rencontré un grand succès.

Une sortie a été organisée le 4 décembre et le repas de Noël s'est tenu le 18 décembre.

Prochaines manifestations :

8 janvier : galette des rois  
8 février : concours de belote  
21 mars : sortie à PE AUGRES  
11 juin : sortie au restaurant LES SAVEURS DU MOMENT  
25 juin : pique-nique au stade de Chonas – Saint Prim  
3 septembre : rentrée du club  
8 octobre : sortie à ROMANS  
15 octobre : assemblée générale  
8 novembre : concours de belote  
4 décembre : sortie à VOGUE  
17 décembre : repas de fin d'année



Merci à Michèle DERVIEUX, aux membres du bureau. Nous n'oublions pas Antoine CLAUDINON, qui nous a quittés si brusquement.



Depuis plus de 40 ans, c'est avec plaisir que le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux accueille tout au long de l'année, pour les week-end ou les semaines ouvrées, des groupes quels qu'ils soient (familles, amis, associations, stages) qui peuvent bénéficier, sous leur responsabilité, des installations de notre chalet situé sur la commune de Theys (38) au cœur du massif de Belledonne et profiter pleinement des activités d'été comme d'hiver.

Ce chalet de 500m<sup>2</sup>, construit bénévolement sur un terrain arboré de 1ha situé à 15mn des stations des 7 Laux (Prapoutel et Pipay), a une capacité de 46 lits (8 chambres de 4 ou 6 lits individuels). Il est aujourd'hui entretenu et géré bénévolement par les membres de notre association. Soucieux de maintenir notre chalet en bon état, nous avons réalisé récemment et divers travaux d'entretien. Si aujourd'hui notre centre connaît un tel succès c'est grâce à tous les bénévoles qui depuis 47 ans ont œuvré à cette réussite. Afin de mémoriser cette belle aventure nous avons décidé d'écrire notre histoire.



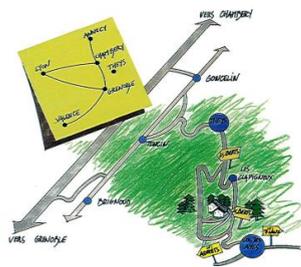
Les résultats présentés, lors de notre 46ème assemblée générale qui s'est tenue le 12 décembre 2014 à Saint-Prim, ont montré une bonne activité pour l'année 2014.

Si vous souhaitez séjourner au chalet :

Contactez Thérèse MANIN au **06 99 85 18 14** qui se tient à votre disposition pour les modalités de réservation.

Comme chaque année, le CLM des 7Laux organise au sein du Chalet des Berts deux séjours à savoir :

- **Le camp de ski pour les jeunes de 11 à 17 ans** qui se déroulera du 7 au 14 février 2014 inclus pour un **montant de 460 €** comprenant les transports, l'hébergement, la pension complète et les forfaits. Une réduction de 10% est consentie à partir du 2<sup>ème</sup> enfant. Pour tout renseignement contacter Thomas CHAMPION par email : [thomas.champion.20@gmail.com](mailto:thomas.champion.20@gmail.com)
- **Le séjour adulte** qui se déroulera du 8 au 13 mars 2015 pour un **montant de 210 €** comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de **46 €**. Pour tout renseignement, contacter Thérèse MANIN au **06 99 85 18 14** ou par email : [tmanin@free.fr](mailto:tmanin@free.fr)



Nous vous invitons à visiter notre site : <http://clm7laux.e-monsite.com/>



# KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS

Simplicité, rapidité, efficacité et maîtrise de soi sont les principales caractéristiques du Krav-Maga.

## La méthode comporte deux parties :

- la self défense qui en est la charpente. Elle regroupe des techniques variées visant à permettre à ceux qui y sont initiés de se défendre contre une attaque, éviter les blessures et de venir à bout d'un assaillant. Cette partie contient des parades contre une grande variété d'attaques armées ou non et dans des positions de base différentes : debout, assis, couché ...

- Le combat au corps à corps qui constitue une phase plus avancée du Krav-Maga ; il enseigne la façon de neutraliser rapidement et efficacement un adversaire. Il regroupe des éléments ayant trait au combat proprement dit : les tactiques, les feintes, la combinaison d'attaques différentes, la dimension psychologique du combat... et autant d'exercices permettant de renforcer son esprit et de développer sa capacité à gérer des confrontations violentes dans un état de stress.

Le Krav-Maga n'est pas une autre école d'arts martiaux basée sur des approches conventionnelles.

Il s'agit avant tout d'une méthode moderne de self défense caractérisée par un mode de pensée cohérent et logique qui permet des techniques naturelles, pratiques et faciles qui sont basées sur des mouvements relativement simples du corps humain.

Le souci de réalisme de cette discipline n'autorise donc pas de règles, de limites ou de compétitions sportives.

## LES COURS

### Adultes

Lundi de 18 h 00 - 20 h 30

Mercredi de 18 h 00 - 20 h 30

### Enfants de 10 à 13 ans :

Lundi de 18 h 00 - 19 h 00

Mercredi de 18 h 00 - 19 h 00

A la salle Intercommunale de Saint Prim / Chonas.



58



# KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS

## Comment s'inscrire au KMPV38 ?

- Imprimez, remplissez et signez les documents que vous pourrez imprimer sur notre site [www.KMPV38.fr](http://www.KMPV38.fr) :

### LIVRET 2014-2015 + FICHE D'INSCRIPTION

- Joindre à ces documents :
    - Un certificat médical
    - 2 photos d'identité (la première année)
    - 2 enveloppes timbrées
    - Votre règlement :
      - Adultes 210 €
      - Enfants 180 €
- Comprenant la licence FEKM + assurance club.



Ajoutez 10 € la première année pour le passeport sportif (valable 5 ans).

### Inscription possible tout au long de l'année

### L'équipement requis :

#### Pour débiter :

Une paire de basket propre pour la salle, un pantalon de survêtement noir sans fermeture zip, un tee-shirt blanc, une coquille, et une ceinture blanche.

Après un maximum de deux mois de pratique :

Des protèges tibias, des gants de boxe (12 oz minimum pour les adultes. Pour les enfants, demandez conseil à votre enseignant avant d'acheter), ainsi qu'un protège dents et une ceinture correspondant à votre grade FEKM.

Tenue officielle du KMPV38 : Tee-shirt du club avec logo FEKM et pantalon noir de krav maga obligatoires (disponible au club, voir auprès de votre enseignant)

Pour tous renseignements adressez-vous à :

VINCENT PASTOR

Tel : 07.77.84.92.00

[kravienne@gmail.com](mailto:kravienne@gmail.com)

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE**

# LA MUSE CHAMPETRE

Créée en 1893, la Muse Champêtre compte aujourd'hui une vingtaine de musiciens qui se retrouvent tous les vendredis de 20 h 15 à 22 h dans l'ancienne école de filles du village de Reventin sous la direction d'Hervé GAMBONNET.

## Nos pupitres :

Clarinettes-flûtes traversières-saxophones-trompettes-trombones-basses- batterie et percussions.

Si vous pratiquez la musique, n'hésitez pas à nous rejoindre !

## Nos activités :

Carnaval des Roches de Condrieu – 8 Décembre Saint Jean de Bournay-  
Fête villageoise comme à Noyarey et bien sûr dans nos villages !

Sans oublier les cérémonies officielles à Condrieu -Saint Prim -Chonas -  
Reventin-Vaugris et Péage de Roussillon

Et notre concert annuel.

Un grand merci à tous pour votre accueil lors de la présentation de notre calendrier et des brioches lors de notre fête annuelle fin Août.



## Conseil d'administration

Présidents d'honneur : Bruno JURY et René LENTILLON



Présidente : Véronique POUSSIERE

Vice-présidents : Jean-Jacques PLASSON et Philippe LENTILLON

Secrétaire : Sandrine VIALLET

Secrétaire adjointe : Amandine CADY

Trésorière : Chantal RAVET

Trésorier adjoint : Pierre MONTABONNET

Membres ; Emilie CHANA , Line GALVAN, Vincent GALVAN

**CONTACT : Véronique POUSSIERE 06.76.16.12.92**

Adresse mail : [veronique.cady@orange.fr](mailto:veronique.cady@orange.fr)

**NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUTES ET A TOUS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015**



# PAROISSE ST PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Saint-Prim est rattaché à la Paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais tout comme Saint Clair du Rhône, Les Roches de Condrieu, Saint Alban du Rhône, et Clonas avec qui nous sommes plus particulièrement en relation. Font également partie de cette paroisse les clochers d'Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Le Péage de Roussillon, Roussillon Saint Jacques et Notre Dame des Cités, Saint Maurice l'Exil, Salaise sur Sanne.

## Quelques informations sur la Paroisse

**Prêtres :** Père Jean-Claude LEFEBVRE (modérateur)  
Père Davy BASSILA-BENAZO (coopérateur)  
Père Erasme MALIRO (coopérateur)  
Père Basile NZEREKA-MULEWA (coopérateur)  
Père Paulino NGULI (coopérateur)

« Vous avez peut-être croisé le Père Denis RICHARD. Sachez qu'il a rejoint en septembre, une communauté des Pères de la Salette à Grenoble et nous lui souhaitons une bonne continuation dans cette nouvelle mission. »

**Diacres :** Bernard BUISSON, Robert DUTEL.

**Equipe paroissiale :** Père Jean-Claude LEFEBVRE, prêtre modérateur, M. Yves BLANC, M. Pierre BOUCHERAND, Mme Nicole GAILLARD, Mme Monique GARGIOLO, Mme Marie-Claude PILLON  
« Yves Blanc et Marie-Claude PILLON portent plus spécifiquement le souci de notre clocher. »

**Maison Paroissiale :** 4 rue Bayard 38550 Péage de Roussillon Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur  
Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr

Accueil :

- Lundi de 9 h à 11 h
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h et de 16 h à 18 h
- Samedi de 9 h à 11 h

**Site Internet :** <http://www.pspepr.fr>

Vous pouvez également vous adresser aux **permanences d'accueil** pour :

Les Roches de Condrieu, à la cure les Mardi de 10 h à 12 h Tel : 04 74 56 41 46  
Saint Clair du Rhône, à la cure les Samedi de 9 h 30 à 11 h 30 Tel : 04 74 56 43 16

## **Informations paroissiales :**

Feuille de liaison entre nos communautés catholiques présentée dans le tambour de l'église et sur le site internet.  
Feuille d'Information des Offices affichée sur le parvis de l'église.

## A propos de notre Vie d'Eglise

Dans le but de maintenir une présence de vie chrétienne dans tous les villages, une messe est célébrée à Saint-Prim, tous les troisièmes samedis du mois à 18 h en hiver et 19 h en été.

Pour l'annoncer, les cloches sonnent à la volée environ 20 mn avant !!!

En dehors des offices, l'église de Saint-Prim reste ouverte tous les week-ends de 10h à 18h.

... et une petite fraternité voit le jour, en cette fin d'année 2014 ; une présence voulue par le Pape François, relayée par notre évêque de Grenoble et Vienne Guy DE KERIMEL, et « mise en musique » par le Père LEFEBVRE et Marie-Claude.

De quoi s'agit-il ?

De MEDITER ensemble une fois par mois sur un texte d'Évangile, celui de la semaine. Une présence donc, à l'église, un lundi par mois, de 14h30 à 15h30 environ. Méditer, ne pas forcément vouloir parler, dire, du moins pas tout de suite. Cette démarche nouvelle n'est pas figée. Elle reste à peaufiner dans le respect de chacun.



**Sandrine BONNAY**

## AMBROISIE : LA SAISON 2014



**Yoann CHARDON**

L'ambroisie est une plante envahissante et allergène. Son pollen provoque des troubles allergiques multiples : rhinite, conjonctivite, asthme... Cette plante est très difficile à détruire et se propage très rapidement si aucune intervention n'est réalisée. Cependant, il faut noter que si l'ambroisie est une plante nuisible, elle n'est allergène que pendant une période précise (mi-juillet à mi-septembre).

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, anime un réseau de référents ambroisie (dont deux personnes de notre commune font partie) pour lutter contre cette plante.

Afin de limiter au maximum les risques liés à l'ambroisie, un effort a été demandé, au début du printemps 2014, à chaque habitant et agriculteur de notre commune. Nous tenions à vous remercier pour ces efforts apportés et vous tenir informés de l'évolution de l'ambroisie sur la saison 2014.

**Contact pour problème d'ambroisie : 04 74 56 42 70 – mairiedesaintprim@wanadoo.fr**

2014 est une année particulièrement atypique avec une pollinisation des ambrosies très tardive. En cause, un été froid et pluvieux. Ces conditions météorologiques auront eu des conséquences sur le développement de la plante qui se traduit par des premiers pollens d'ambroisie retardés de près de 4 semaines.

Une quantité importante d'ambroisie a été repérée sur des cultures de printemps (tournesol) mi-août. La pluie et ensuite le soleil ont favorisé une croissance très rapide de l'ambroisie dans ces cultures. Les parcelles concernées ont été signalées aux producteurs avec une demande de récolter rapidement leur culture.



Il est à noter que les agriculteurs (en coordination avec l'élu référent) se sont fortement mobilisés et ont fait leur maximum malgré leurs différentes contraintes (climatiques et culturelles).

Nous espérons que les efforts de tous seront maintenus en 2015 pour voir diminuer les plants d'ambroisie sur le terrain et son impact sur la santé.

ASSOCIATION CENTRE DE SOINS INFIRMIERS  
SIEGE SOCIAL : 21, RUE VICTOR HUGO  
ACCES AU PUBLIC : 5 BIS RUE DU RHONE (PARKING)  
38370 LES ROCHES DE CONDRIEU

Tél. : 04 74 56 42 26

Fax : 04 74 56 51 94

E mail : [centre-infirmiers@wanadoo.fr](mailto:centre-infirmiers@wanadoo.fr)



### Au service des habitants 7 jours sur 7

Dans les communes des Roches de Condrieu, Saint Clair du Rhône, Saint Prim, Saint Alban du Rhône et Chonas l'Amballan.

#### SOINS A DOMICILE

Tous les jours, dimanches et jours fériés  
de 7 h à 12 h et de 16 h à 19 h.

#### SOINS AU CENTRE

Tous les jours, de 11 h à 12 h  
et de 16 h à 17 h

#### SECRETARIAT – ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
et les lundis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 30.

#### EN DEHORS DE CES HEURES

Laisser un message sur le répondeur, une infirmière en prend  
régulièrement connaissance.

Comme nous l'annonçons dans le précédent bulletin municipal, **le Centre de Soins est «en route pour la certification qualité ».**

La qualité est un enjeu pour les services de soins à la personne. A une époque où tout va de plus en plus vite il faut assurer ce service dans les meilleures conditions et en suivant les directives de la haute autorité de la santé. Le Centre de Soins s'est inscrit dans cette démarche.

La réalisation des documents et le respect du calendrier n'est pas une fin en soi, la démarche qualité est une **recherche d'amélioration continue** de la structure visant à optimiser son organisation et ses prestations.

Elle permet de faire évoluer ses pratiques pour satisfaire les besoins des patients et du personnel.

Elle vise plusieurs objectifs :

- Mieux répondre aux attentes de nos patients et leurs familles
- Renforcer la crédibilité de notre structure vis-à-vis de notre environnement
- Optimiser notre organisation de fonctionnement grâce à l'adhésion du personnel

Elle est participative. Elle implique l'ensemble du personnel et s'appuie sur un engagement fort de toute la structure (membres du bureau, personnel, conseil d'administration).

Les membres bénévoles de l'association et le personnel du centre, toujours à votre service, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

# UNE NOUVELLE MONNAIE : L'EDIT

**La Proximité fait la vie de nos villes et de nos villages**

**Votre fidélité à l'édit crée du lien social et soutient l'emploi dans les entreprises et commerces de proximité**

## **Pourquoi l'Édit?**

En référence au 450ème anniversaire de la signature de l'Édit de Roussillon, l'association de commerçants Commerce et Savoir Faire lance une Monnaie Locale pour :

- Redynamiser l'économie du Pays Roussillonnais
- Valoriser l'échange et le lien social
- Encourager les entreprises de proximité - Soutenir la vie des centres-bourgs et centres-villages

## **Les bonnes raisons d'adopter l'édit :**

- Bénéficiez de promotions des adhérents (par exemple une flûte à 1 édit au lieu de 1,15 €)
- Achetez chez des commerçants que vous connaissez
- Gagnez en qualité
- Sur certaines périodes, gagnez du pouvoir d'achat en convertissant des euros (par exemple 50 € convertis = 55 édits)



## **Est-ce légal?**

Une vingtaine de Monnaies locales sont en circulation en France (Drôme, Ardèche, Bretagne, Pays Basque...) et de nombreuses autres existent dans le monde (Suisse, Belgique, Amérique Latine, Canada...). L'existence de ces monnaies a récemment été reconnue dans notre Pays par la Loi sur l'Economie Sociale et Solidaire.

## **Quelle garantie?**

Tous les édits échangés ont leur équivalent en euros déposés sur un compte en banque. La valeur est garantie !!!

## **Comment ça marche?**

Vous avez la possibilité d'échanger des euros contre des édits. La valeur de cette monnaie est **1 Euro = 1 Edit**

Ensuite, vous pouvez les dépenser auprès des adhérents de Commerce et Savoir Faire pour soutenir l'économie locale (liste des adhérents sur le site [www.l-edit.org](http://www.l-edit.org)).

## **Où dépenser ses édits?**

Vous pouvez dépenser vos édits chez les commerçants adhérents à l'association Commerce et Savoir-Faire. Liste disponible sur le site [www.l-edit.org](http://www.l-edit.org).

## **Où se procurer des édits?**

Des comptoirs de change sont mis en place sur tout le Pays Roussillonnais. Vous pouvez consulter la liste de ces lieux sur notre site internet.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous contacter.

## **Pour nous contacter**

Email : [commerce.savoirfaire@gmail.com](mailto:commerce.savoirfaire@gmail.com)

Site internet : [www.l-edit.org](http://www.l-edit.org)

Par courrier : Association Commerce et Savoir Faire - CCPR  
Rue du 19 Mars 1962 38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex



# L'ACTU EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Communauté de communes du Pays Roussillonnais  
Rue du 19 mars 1962 - 38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex  
Tél. : 04 74 29 31 00 / Fax : 04 74 29 31 09  
[www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)



## > Un plan Très Haut Débit pour l'Isère

Le Conseil général de l'Isère vient de lancer un plan Très Haut débit (THD), en partenariat avec les intercommunalités. L'intervention se déroulera en 3 temps avec :

- des débits plus fiables et performants en wifi d'ici 2015,
- un accès internet en « bon débit » en tout point du territoire et la fibre optique déployée pour 83% des foyers et 90% des entreprises d'ici 2021,
- une couverture intégrale du département en THD par un raccordement généralisé à la fibre optique d'ici 2027.

Le coût d'installation de la fibre optique, estimé à 600 M d'euros en Isère, sera pris en charge par le Département, ses partenaires et les établissements intercommunaux.

La contribution financière prévisionnelle de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais se situera dans une fourchette de 2 à 3 M d'euros (soit 125 à 175 euros par prise).

Renseignements au 04 74 29 31 00. [www.iserehd.net](http://www.iserehd.net), le site Internet dédié à l'aménagement numérique

## > Bientôt une nouvelle station d'épuration

La station d'épuration des Blaches au Péage-de-Roussillon va bénéficier d'importants travaux d'agrandissement et de remise aux normes. Cette structure d'une capacité de 22 600 habitants est saturée. A terme, elle accueillera les eaux usées de 68 000 habitants avec la création de deux nouveaux bassins. Cette réalisation est incontournable et urgente pour le Pays Roussillonnais qui doit anticiper l'augmentation de sa population et le développement de ses activités économiques. Aujourd'hui déjà, de nombreux permis de construire sont mis en attente



pour les logements collectifs, les lots comportant plus de 2 habitations, les entreprises d'une certaine taille... Parallèlement, d'autres travaux vont démarrer pour améliorer la gestion des eaux pluviales dont les afflux parfois très importants impactent la station d'épuration et nuisent à son bon fonctionnement. Des travaux de séparation des eaux seront engagés et un nouveau déversoir des eaux d'orage permettra d'évacuer les forts débits directement dans le Rhône. Renseignements au 04 74 86 39 70.



## > Le Conservatoire cultive son jardin féérique ...

Pas moins de 1 037 élèves poussent chaque semaine les portes du Conservatoire du Pays Roussillonnais. Des élèves qui apprennent la musique et la danse et se produisent en concert régulièrement tout au long de l'année. Fin janvier, le Conservatoire concoctera sa semaine de l'improvisation sur le thème des « jardins féériques ». Foisonnante et ludique, cette semaine permettra à chacun de s'essayer à de nouvelles formes d'expression artistique : théâtre, beat box, arts plastiques, réalisations de courts-métrages... sous la forme d'ateliers. De

nouvelles cultures pour récolter, entre autres, 3 concerts les mardi 27, mercredi 28 et vendredi 30 janvier, à 20h, au Sémaphore de Roussillon, sur réservation. Renseignements au 04 74 29 31 18

transport conventionné  
stationnement 1083

**G.L TAXIS**

**06.09.37.55.27**

**TAXI**

**TRANSPORT MEDICALISE**

(consultation, dialyse...)

**ST PRIM**



CHANGEONS DE VIE  
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

Agent Renault  
Renault Minute  
Mécanique  
Carrosserie - Peinture  
Vente Véhicules neufs et occasions

Société Nouvelle Capellaro  
ZAC de la Maladière  
69 420 CONDRIEU - FRANCE  
Tél : 04 37 04 60 23 - Fax : 04 37 04 60 27  
E-mail : garage.capellaro@gmail.com

**LA ROULOTTE DES SAVEURS**

**EPICERIE  
PRODUITS DU TERROIR**

Stéphane Laurent

**Tél. 06 14 25 69 45**

Pont-Jacquet, 42520 Roisey  
laroulottedessaveurs@gmail.com



**SARL FRANCK RIGOLIER**

Vente et réparation de matériels agricoles



**Motoculture**



209 Route de Vernioz  
**38138 LES COTES D'AREY**

**06 50 86 87 26 / Tél 04 74 87 39 09**



Les  
Jardins  
de  
Corneyzin

Producteur de légumes,  
conserves & farines

38370 - SAINT PRIM  
06.81.38.80.38



**GABILLON MICHEL  
TRAVAUX PUBLICS**

Tél 04 74 54 30 75

Fax 04 74 54 30 58

VRD

Terrassement

Assainissement

Aménagements cours

Enrobé

Goudronnage

Entretien voirie

38260 Pommier de Beaurepaire **Email : gabillon@wanadoo.fr**

**FERRARI**

**CASE IH**

**KIOTTI**

**MÉCAGRI**  
CASE IH

147, Route de Vienne  
38150 ROUSSILLON - 04.74.29.75.07.  
Mail : contact@mecagri38.com  
Nouveau Site : www.mecagri38.com  
07370 ECLASSAN 04.75.03.09.49



Agence Rhône Alpes Sud  
Secteur Drôme Ardèche  
ZI les Auréats - 6 Allée B, Palissy  
26000 VALENCE  
Tél. 04 75 41 31 32 - Fax 04 75 44 51 90

Prestation de maintenance et de travaux  
sur les installations de chauffage,  
de climatisation et de traitement d'air,  
dans les secteurs de l'habitat, du tertiaire,  
de la santé, de l'industrie  
et des bâtiments publics.

E2S - siège social  
Immeuble « Le Laser » - 184 cours Lafayette 69003 LYON  
Tél. 04 72 35 66 66 - Fax : 04 72 35 66 36 - www.e2s.fr

**saint  
prim**

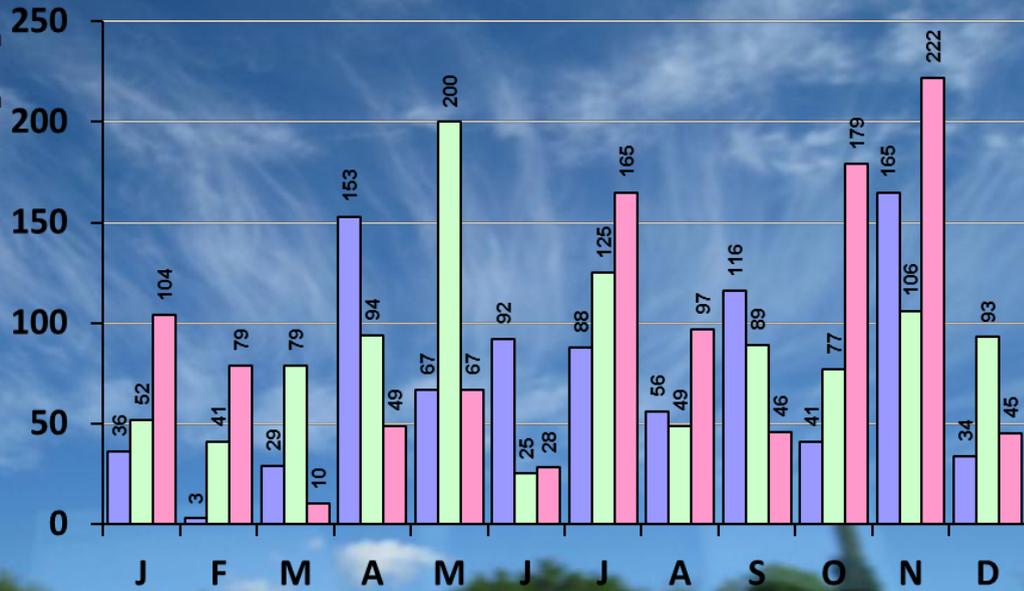
# METEO A ST PRIM

## PLUVIOMETRE

Année 2012 : 880 mm

Année 2013 : 1 030 mm

Année 2014 : 1 091 mm



Températures moyenne annuelle supérieures de 1.5°C à la température moyenne annuelle sur 10 ans.

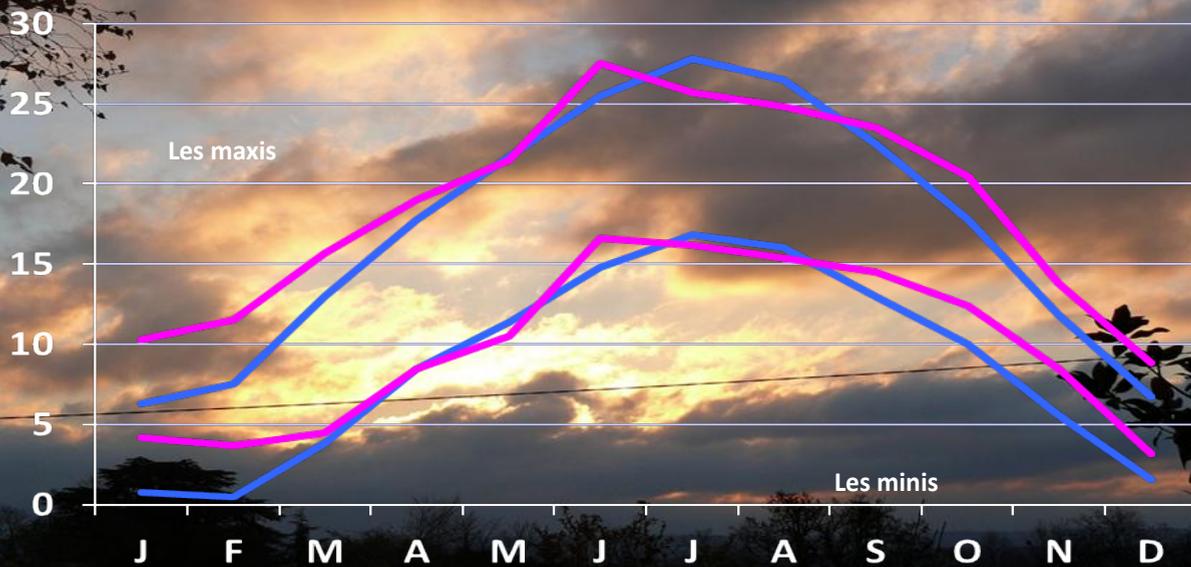
Avec seulement en mini 4 jours de températures en dessous de 0°C et en maxi 10 jours au-dessus de 30°C

7 jours en juin, 3 en juillet et 0 en août. Les maxis ayant été atteints le 9 et 10 juin avec un thermomètre affichant 34°C. Cette année, très peu de neige (soit 1cm le 27 décembre). L'année 2014 fut encore très arrosée avec 1 091mm et 98 jours de pluie (plus de 1mm par jour) dont 102mm le 4 novembre. Un premier semestre assez chaud et un second semestre avec beaucoup de précipitations

## TEMPERATURES

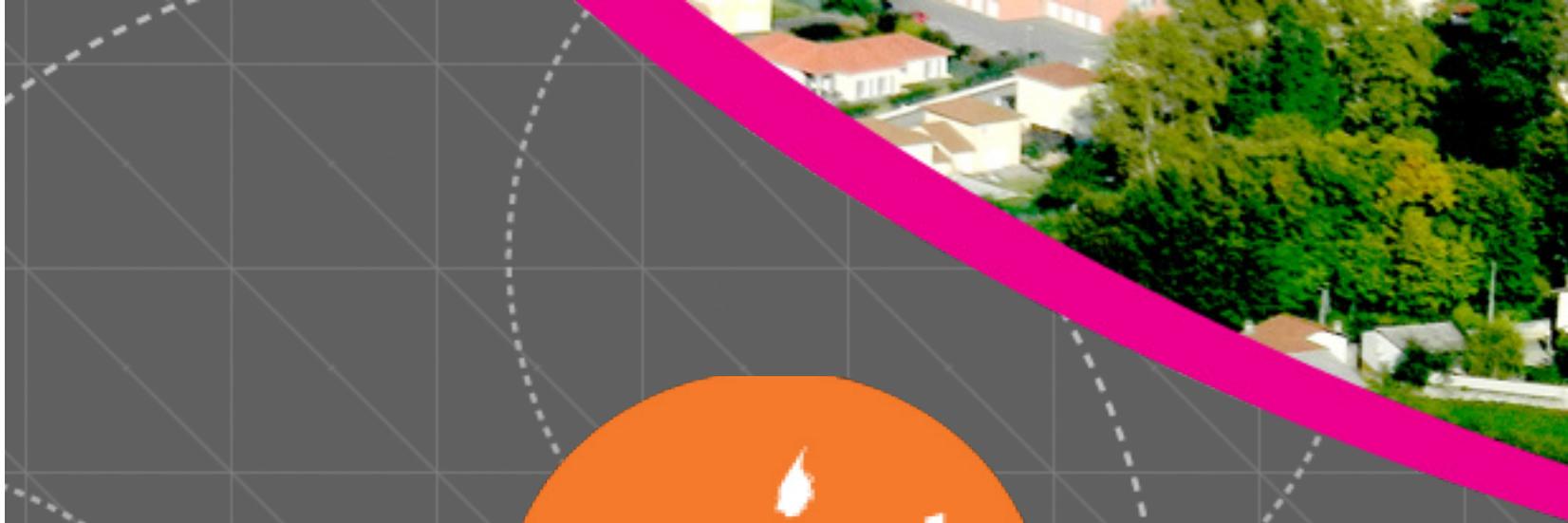
Année 2014

Moyenne des 10 dernières années



Moyenne sur l'année 2014 : mini 9.9°C – maxi 18.5°C / Moyenne de 2005 à 2014 : mini 8,4°C – maxi 17,0°C

**Comme chaque année les données météo sont relevées quotidiennement par Paul CLO**



saint  
prim

**Mairie :** 153, rue du village - 38370 Saint-Prim

Tél : 04 74 56 42 70 [www.saint-prim.fr](http://www.saint-prim.fr)

[mairiedesaintprim@wanadoo.fr](mailto:mairiedesaintprim@wanadoo.fr)

***Horaires d'ouverture :***

du lundi au vendredi : 14 heures à 17 heures 30

le samedi : 10 heures à 12 heures